

alternatives

LE JOURNAL

VOL.13 NO.5 / FÉVRIER 2007

UN JOURNAL POUR UN MONDE DIFFÉRENT

WWW.ALTERNATIVES.CA

Forum social mondial à Nairobi L'heure des bilans

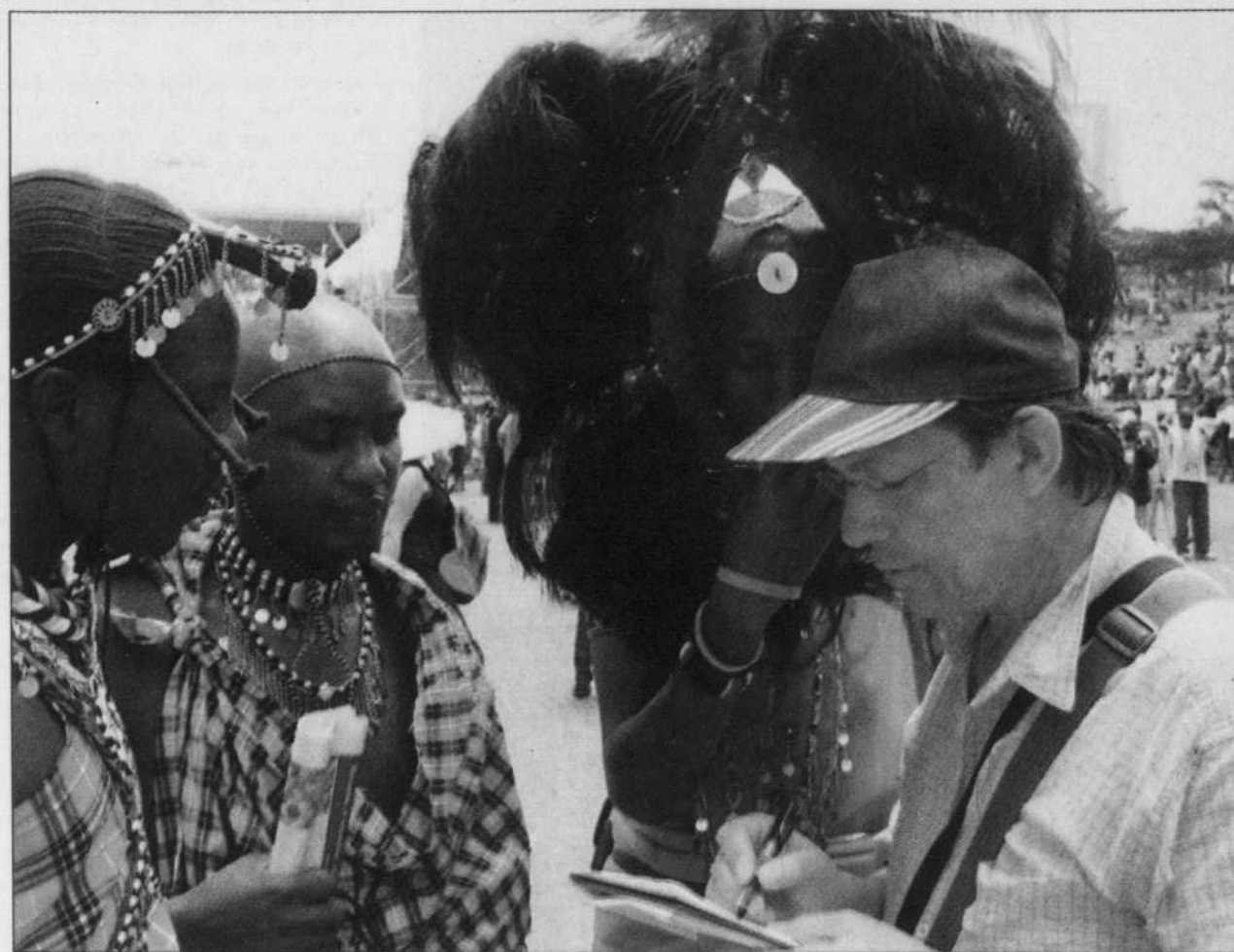


PHOTO : MICHEL LAMBERT

La septième édition du Forum social mondial n'avait pas encore pris fin que les critiques se multipliaient à l'endroit de son comité organisateur. En plus des défaillances logistiques rencontrées, le mouvement altermondialiste serait en perte de vitesse, ont relayé les agences de presse. Vraiment ? L'heure est aux bilans.

FRANÇOIS L'ÉCUEY

« Cassons le mythe que l'Afrique est mal organisée », affirme d'entrée de jeu Jacques Létourneau à son retour du Kenya. Pour l'adjoint à l'exécutif aux affaires internationales de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui en était à sa troisième par-

ticipation au FSM, le succès de l'événement ne fait aucun doute. « C'était impressionnant au plan organisationnel, c'était très bien organisé », souligne-t-il.

« Il y a eu un forum social en Afrique! Juste pour ça, je suis impressionné », renchérit Michel Lambert, directeur des programmes à l'ONG Alternatives. « Il y a bien eu quelques crises ici et là au cours des premières 24 heures, mais tout s'est replacé rapidement. Il n'y avait pourtant pas grand monde qui croyait l'événement possible... »

À 57 000, le nombre de participants n'a pas atteint les records de Mumbai ou de Porto Alegre. Il n'en fallait pas plus pour que les médias en concluent que le mouvement altermondialiste « s'es-souffle ». Le fait que la plupart des participants d'Afrique de l'Ouest aient dû transiter par l'Europe pour se rendre à Nairobi ne semble pas avoir été pris en compte.

Un Forum des riches ?

Quelques incidents ont pris beaucoup de place dans la couverture médiatique de ce septième Forum social.

D'abord, le coût d'entrée (10 \$) imposé aux Kenyans, jugé « prohibitif » par certains. Les manifestations spontanées ont rapidement forcé le comité organisateur à revenir sur sa décision et à ouvrir toutes grandes les portes du FSM à la population.

« S'il y a une chose qu'on ne peut reprocher au comité organisateur, c'est bien d'avoir exclu du monde ! », estime Michel Lambert. Les organisations kenyanes étaient partout. Ce qui s'est passé est un peu colonialiste : des Européens ont vu que quelques personnes ne pouvaient pas entrer, faute d'argent. Ils ont tout de suite conclu à la mauvaise gestion du comité organisateur. Et lorsque, une fois les portes ouvertes, le Stade Kasarani [où avait lieu le Forum, NDLR] a été envahi par tous les commerçants de Nairobi, ces mêmes personnes ont crié à la « marchandisation du forum social... »

« Les critiques formulées – autour des problèmes du système de traduction ou

VOIR PAGE 2 : BILANS

Somalie : à qui profite le chaos ?

Après l'Afghanistan, l'Irak, le Liban, la guerre globale annoncée par George W. Bush débarque de plain-pied en Somalie. De grandes turbulences sont en vue en Afrique.

PIERRE BEAUDET

Aujourd'hui, quelque part à Mogadiscio, il y a deux jeunes hommes qui sont bien contents. Le premier s'appelle Hassan Dahir Aweys, et c'est le chef du Conseil suprême des tribunaux islamiques (CSTI) qui contrôlait l'essentiel du pays avant l'invasion de l'armée éthiopienne à la fin de décembre. Le deuxième est Sheikh Adan Hashi Ayro, et c'est le commandant militaire du même CSTI. Pour eux, la situation de chaos est parfaite. Depuis des mois en effet, les islamistes se préparent. Plusieurs centaines d'entre eux ont reçu une formation accélérée du Hezbollah, en juillet dernier, au moment de la guerre dite des « trente-trois jours ». Ils sont bien pourvus en armes et en argent, avec des appuis considérables d'Arabie saoudite et du Pakistan. Également, ils ont plus de recrues qu'il n'en faut, dans le contexte d'une crise sociale et économique qui rend plus vulnérables les Somaliens, surtout les jeunes.

Les islamistes ont une autre raison de se réjouir. Le gouvernement intérimaire dirigé par Abdulhadi Yusuf, et qui

vient de s'installer à Mogadiscio dans les fourgons de l'armée éthiopienne, est très faible. Dans une large mesure, il est l'otage de ses « protecteurs » éthiopiens. Plus encore, il dépend de l'appui des factions militarisées qui ont mené le pays au chaos depuis une dizaine d'années, et qui sont honnis de la population. En juin dernier en effet, les islamistes avaient facilement expulsé de la capitale ces milices en mettant fin à leurs interminables rackets pénalisant les commerçants et la population en général. Même l'ONU admet que la situation s'est grandement améliorée sous les islamistes qui ont eu le mérite d'avoir sécurisé le port et, par le fait même, les livraisons alimentaires dans un pays où plus de 50 % des gens souffrent de la faim.

Mais les islamistes ont aussi leurs zones grises. La majorité des Somaliens n'aime pas le côté Jihad des éléments les plus radicaux. À l'origine, les tribunaux islamiques qui ont plus tard fondé le CSTI avait un enracinement essentiellement local qui ne se référait pas tellement à l'islam politique comme tel, mais à l'idée de remettre de l'ordre dans le chaos et d'assurer la sécurité. Plus tard cependant, des éléments jihadistes, sans doute liés à la nébuleuse islamiste radicale, se sont infiltrés pour réussir à marginaliser les secteurs plus modérés. Par la suite, des remous ont été créés lorsque le CSTI a voulu interdire la télévision

VOIR PAGE 2 : SOMALIE

Des militaires américains en Afrique ?

Contrairement à une idée reçue, l'Afrique demeure très importante dans le dispositif militaire états-unien dans le monde. On ignore par exemple que Washington dispose d'une immense base dans l'océan Indien sur l'île de Diego Garcia, proche de l'île Maurice et d'où s'envolent les bombardiers américains vers l'Irak et l'Afghanistan. L'armée américaine est également présente à Djibouti, où elle s'est installée dans une immense base permanente, juste à côté de la Somalie. Elle l'est également en Algérie, au Mali, en Guinée, notamment par la présence de forces spéciales souvent engagées dans des opérations de combat. Le dispositif compte également sur les ventes d'armements américains, qui sont souvent accompagnés de la présence d'instructeurs militaires, ce qui permet de déployer encore plus de soldats dans des zones critiques comme la Corne, les Grands Lacs africains et le golfe de Guinée qui, selon les experts, contribue actuellement à lui seul pour 16 % des approvisionnements américains en pétrole (notamment l'Angola et le Nigéria).

YMCA, fête du Solstice, Héraultville...

Raisonnements incommodants

Au Québec, l'expression « accommodement raisonnable » sert désormais à qualifier à peu près n'importe quoi. On l'utilise pour décrire pêle-mêle des légendes urbaines, des préjugés grossiers, des théories sociologiques à cinq sous, des atteintes à la laïcité, des compromis boiteux et quelques cas particuliers montés en épingle par des commentateurs plus ou moins honnêtes. Portrait des mythes tenaces qui ont engendré la controverse...

JEAN-SIMON GAGNÉ

Mythe no 1 : La décision du YMCA du Parc de givrer ses fenêtres à la demande d'une communauté juive constitue un exemple typique d'accommodement raisonnable.

FAUX. Pour qu'il y ait un accommodement raisonnable, il faut qu'une personne ou qu'un groupe soit victime de discrimination. Le compromis ou l'accommodement vise à empêcher que

cette personne ou que ce groupe ne subisse un trop grand préjudice.

Par exemple, une entreprise devra adapter le poste de travail d'un employé handicapé pour éviter que ce dernier ne perde son boulot. Ou encore, on autorisera une élève à porter un hijab en classe, parce que si on le lui interdisait, on la priverait de son droit d'aller à l'école.

Or, la fameuse décision de givrer les fenêtres du YMCA, à Montréal, ne prévenait aucune injustice. Aucune loi n'interdit à une femme de faire de l'exercice à proximité d'une fenêtre. Et les adolescents qui apercevaient des femmes en tenue de jogging n'étaient pas victimes de discrimination. Dans ce cas précis, il s'agissait d'un arrangement conclu entre la direction du centre et la communauté juive hassidique.

Un compromis douteux ? Sans doute. Mais pas un accommodement raisonnable.

Mythe no 2 : La majorité des plaintes adressées à la Commission des droits de la personne concernent la religion.

FAUX. Sur les 4000 plaintes reçues

« On ne peut défendre l'identité québécoise avec un grua de mots que personne ne comprend », affirmait Mario Dumont le 18 novembre dernier.

VOIR PAGE 5 : RAISONNEMENTS

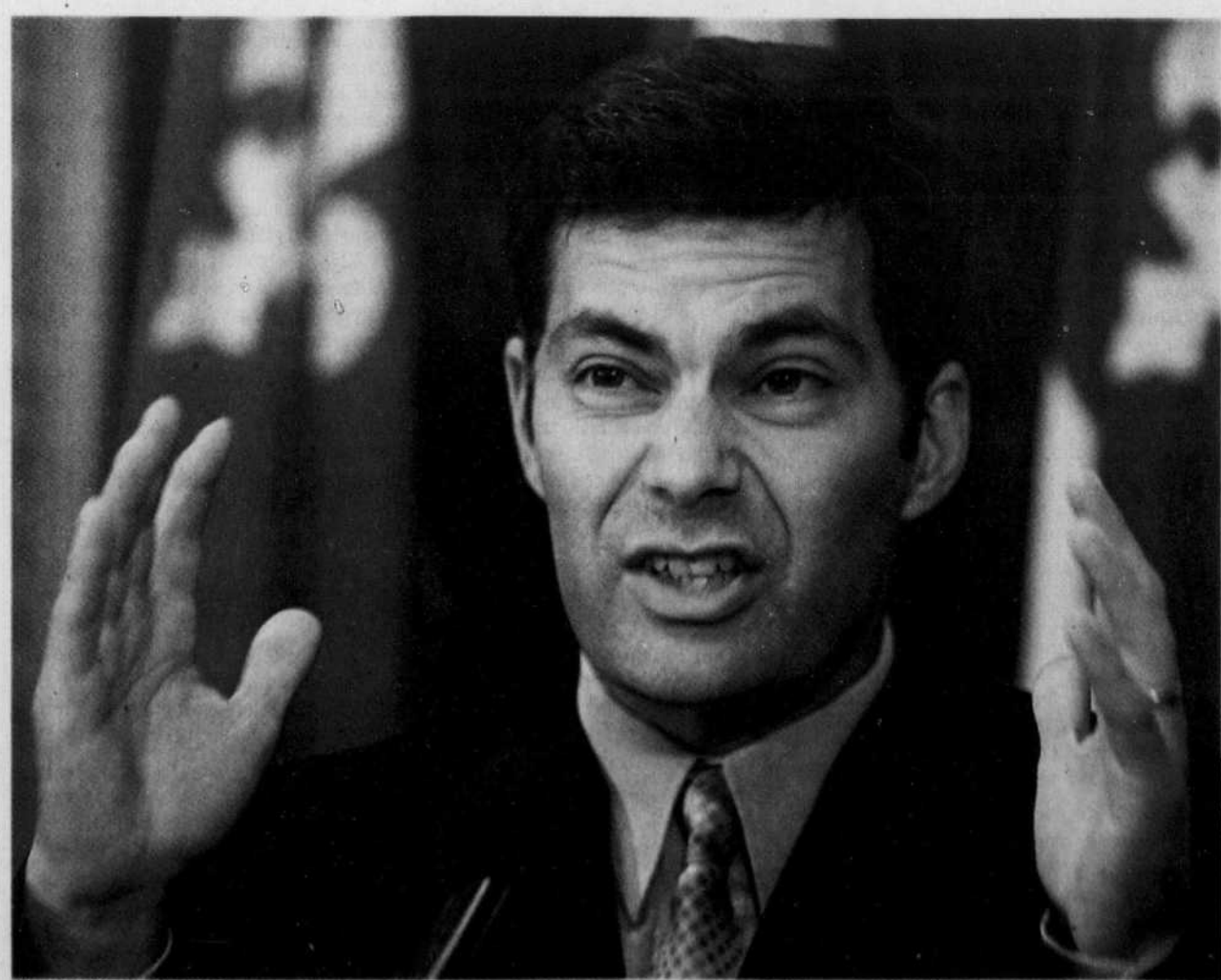


PHOTO : CP / JACQUES BOISSINOT

Crimes sans châtiement en Amérique latine

JEAN-PIERRE BASTIEN

Premier de deux articles

En Amérique du Sud, le chemin vers la réparation des crimes commis par les dictatures apparaît long et tortueux. Les défenseurs des droits humains doivent composer avec les nombreux obstacles semés par les despotes avant qu'ils ne quittent la scène politique ou introduits dans le système judiciaire par les régimes démocratiques, sous la pression des militaires. Sans compter que l'ampleur des crimes ne facilite pas la tâche.

Assassinats, torture, enlèvements, disparitions, vols de bébés, la liste des exactions commises au nom du rétablissement de l'ordre s'allonge, à l'instar des procédures judiciaires entreprises contre les tortionnaires. Au chapitre de la lutte contre l'impunité, le Chili, l'Argentine et l'Uruguay forment chacun un exemple distinct. Ils figurent parmi les premiers États à entreprendre des mesures punitives contre ceux qui ont assujéti l'Amérique du Sud par la force des armes et de la terreur.

Le Chili fait le deuil de ses espoirs

Au grand désarroi de ceux qui auraient voulu voir Augusto Pinochet finir ses jours en prison, le vieux caudillo s'est faufilé comme une vipère, échappant à l'état judiciaire qui se refermait sur lui. Un double pied de nez au destin, puisqu'il a passé l'arme à gauche le 10 décembre, journée internationale des droits humains.

Le décès d'Augusto Pinochet constitue un revers pour tous ceux qui luttent contre l'impunité des anciens tortionnaires sud-américains. Avec les années, l'ex-dictateur Pinochet était devenu la figure emblématique des dictatures qui ont ensanglanté l'Amérique du Sud, en particulier durant les années 70. En mourant tranquillement dans son lit, Augusto Pinochet n'a pas seulement

échappé à la justice. Il a privé les défenseurs des droits humains d'une victoire dont ils auraient bien eu besoin, à l'heure où tout le continent tente d'assumer son douloureux passé.

Seize ans après la fin de la dictature, entre les gémissements de ceux qui pleuraient la mort de Pinochet devant l'hôpital militaire et les démonstrations de joie partout dans les rues de Santiago, c'est un souvenir douloureux qui refaisait surface. « Les gens se remé-

morient, en l'espace de quelques heures, la souffrance, l'humiliation, la douleur, les pertes d'amis, le coup dur qui avait été donné au mouvement populaire, la dispersion, l'exil », affirme Isabel Orellan, réfugiée politique aujourd'hui professeuse à l'UQAM.

Un rapport officiel chiffre à 3 197 le nombre de morts ou disparus sous la main de fer de Pinochet. Plus de 28 000 autres auraient subi la torture.

Depuis quelques années, même si les preuves s'accumulaient contre lui, Augusto Pinochet n'a jamais plié l'échine. Déjà, pendant la dictature, il avait fait voter une loi amnistiant les délits commis au plus fort de la répression, entre 1973 et 1978. Il avait ensuite consolidé son héritage en modifiant la Constitution, en 1980. Même s'il dut quitter le pouvoir en 1988, il resta à la tête de l'armée de terre et s'autoproclama sénateur à vie par la suite, s'arrogeant du

même coup d'immunité parlementaire.

La détention d'Augusto Pinochet à Londres, en 1998, a donné un premier coup de pouce à ceux qui réclament sa mise en accusation. « L'arrestation a tout changé parce qu'à partir de ce moment, Pinochet a perdu de facto son poste de sénateur, affirme le professeur au Département d'histoire de l'UQAM, José del Pozo. Petit à petit, on a commencé à miner sa carapace et, parallèlement, beaucoup d'autres causes ont commencé à avancer. » Il parviendra toutefois, prétextant sa santé défaillante, à se soustraire à la justice.

Avec le temps, l'image du grand-père bonasse que s'était forgé l'ex-dictateur est minée par les accusations de meurtres, torture et corruption. « Une autre chose qui a été très importante fut la découverte de ses comptes de banque à l'extérieur du pays, souligne José del Pozo. Avant, on pouvait dire qu'il ait été un dictateur, mais qu'il avait été honnête. Avec ce nouvel élément, l'honnêteté disparaissait. [...] Dernièrement, des juges ne tenaient plus compte de sa prétendue incapacité mentale. D'ici un an, il aurait peut-être été condamné. »

Bien que la présidente chilienne Michelle Bachelet ait signifié son intention de révoquer l'amnistie des tortionnaires, à ce jour, seulement vingt militaires et civils ont été écroués pour violations de droits humains commises sous la dictature chilienne.

Le mois prochain : les cas de l'Argentine et de l'Uruguay



Avec le temps, l'image du grand-père bonasse que s'était forgé l'ex-dictateur Pinochet a été minée par les accusations de meurtres, torture et corruption.

L'auteur est journaliste indépendant.

BILANS

SUITE DE LA UNE

des difficultés du transport, par exemple – venaient de personnes qui découvraient l'Afrique pour la première fois, poursuit M. Lambert. Comme si, quand on branche un ordinateur en Afrique, ça devait toujours fonctionner du premier coup ! Les Occidentaux regardaient ça de très haut, et blâmaient rapidement le comité kenyan ».

Convergences

Le mouvement syndical sort très emballé de ce forum social. « Pour la première fois, le forum syndical n'a pas été tenu en parallèle au forum social », explique Jacques Létourneau. « Son inclusion dans le FSM signifie un réel rapprochement. Peut-être que le mouvement altermondialiste hésitait à inclure les questions du travail dans leur lutte au néolibéralisme. On note une bonne ouverture de ce côté. »

Les organisations syndicales ont profité du FSM pour lancer une campagne internationale de lutte contre la précarité au travail. Sur le thème du « travail décent », l'initiative vise des retombées nationales concrètes pour les travailleurs. « Quand on en arrive à nous demander de couper nos salaires pour être compétitifs avec la Chine, on trouve nécessaire de solidifier nos réseaux internationaux, souligne M. Létourneau. Il faut à tout prix éviter de niveler par le bas nos conditions de travail ».

Les enjeux reliés à la militarisation, à l'enlèvement des troupes américaines en Irak et à l'offensive israélienne au Liban l'été dernier ont été chaudement débattus à Nairobi. « Les deux activités organisées par Alternatives sur le thème de la guerre globale ont connu un réel succès, avec près de 500 personnes à chaque atelier, se réjouit Michel Lambert. Et nous n'étions pas les seuls : beaucoup d'organisations ont tenu des activités similaires. Les liens créés sont nombreux, et plusieurs initiatives internationales seront mises de l'avant en 2007. » Selon lui, il était aussi très enrichissant que plusieurs ateliers aient porté plus spécifiquement sur les nombreux conflits armés qui sévissent en Afrique.

Perte de vitesse ?

Il n'y aura pas de Forum social mondial en 2008. Un signe de l'échec de Nairobi et de la perte de vitesse du mouvement altermondialiste, comme plusieurs médias l'ont souligné ? « C'est ridicule, la décision a été prise par le comité international de coordination il y a plus d'un an, affirme M. Lambert. L'objectif est de mettre l'accent sur les processus nationaux et les forums thématiques. »

Plusieurs estiment en effet nécessaire de repenser le mode de fonctionnement du FSM. Michel Lambert est de cet avis. Selon lui, l'omniprésence des Églises à ce dernier FSM (plus de 4000 Églises étaient représentées) témoigne d'un réel problème. « Il y a même eu une manifesta-

tion provie ! Il faut savoir ce que l'on défend et ne pas accepter n'importe quoi. »

Jacques Létourneau abonde dans le même sens. « Il faut que le FSM se redéfinisse. Ça fait quelques années qu'on trouve que c'est un peu confus. L'idée n'est pas de revenir au modèle programmatique, monolithique... La multitude, c'est bien – mais ce n'est pas n'importe quoi non plus ! Il faut une certaine convergence dans les actions des mouvements sociaux. » Le défi sera d'autant plus grand pour les organisations progressistes du Québec, occupées à planifier le premier Forum social québécois en août prochain, ajoute le militant syndical.

La venue du Forum social mondial au Kenya aura sans aucun doute eu un impact majeur sur le mouvement social kenyan. « Des membres du comité organisateur nous expliquaient que pour la première fois, des associations de gays et lesbiennes ont donné une conférence de presse, relate M. Lambert. Sur un continent où l'homosexualité demeure totalement taboue, jamais ces militants n'avaient osé s'afficher publiquement.

L'arrivée du mouvement altermondialiste les a motivés ».

« Mais il y a une limite à vouloir mesurer, là, maintenant, les impacts du Forum social de Nairobi, poursuit Michel Lambert. Les retombées ne peuvent être analysées que sur le long terme. Il faut donner du temps au temps afin d'évaluer ça intelligemment. En fait, il faudrait un deuxième FSM en Afrique. En 2001, au premier forum social, ils étaient 15 000 personnes à Porto Alegre. En 2005, plus de 125 000 ! Entre les deux, il s'en est passé des choses en Amérique latine... En fait, la moitié des pays ont basculé à gauche ! »

Cliquez sur www.alternatives.ca!

Pour en savoir plus, consultez notre dossier spécial sur le Forum social mondial de Nairobi. Vous y retrouverez des analyses, des commentaires et les principales déclarations adoptées lors du 7^e Forum social mondial.

Pendant ce temps, à Davos...

La tradition continue. Pendant que les mouvements sociaux se retrouvaient au Forum social mondial, le gratin de la finance et de la politique se donnait rendez-vous sur les pentes de ski de Davos, en Suisse, pour le Forum économique mondial. Dire qu'on y refait le monde apparaît comme un bien grand mot. La plupart du temps, les prestigieux invités essaient surtout de maintenir l'ordre établi.

Cette année, par exemple, le Forum se penchait sur les 23 principaux risques qui guetteraient l'économie mondiale. Terrorisme, changements climatiques, pénurie d'eau, prolifération nucléaire, la liste des soucis avait de quoi impressionner. On oubliait presque que l'Allemand Klaus Schwab avait donné naissance à l'événement de manière fort modeste, en 1971, pour enseigner les méthodes de gestion américaines à une poignée de P.-D.G. européens.

Trente-cinq ans plus tard, le Forum de Davos est devenu une sorte de *Who's Who* du capitalisme mondial, qui n'est pas à la portée du premier venu. D'abord, il en coûte au moins 30 000 \$ à une entreprise pour devenir membre du Forum. Ensuite, l'inscription elle-même coûte au bas mot 18 000 \$. Et vous aurez deviné que cela n'inclut pas la limousine, la suite royale pour éblouir les invités et les petits-fours qui ne doivent surtout pas faire trop *people*.

Bref, comme l'a expliqué le cadre d'une importante multinationale au *International Herald Tribune*, la participation d'un haut dirigeant d'entreprise au Forum économique mondial de Davos coûte « largement au-dessus des sept chiffres ».

Juste au cas où des indésirables auraient quand même tenté de s'inviter en douce, environ 5 000 soldats suisses étaient sur le pied de guerre autour de la petite station de ski. Sans compter que le trafic aérien avait été sévèrement restreint dans un périmètre de 46 kilomètres autour des lieux de réunion. De quoi assurer un peu de tranquillité.

Hélas, rien n'est parfait. Ces dernières années, plusieurs barons de l'économie mondiale ont ainsi déploré le nombre de plus en plus élevé de politiciens qui interviennent durant le Forum.

C'est vrai, quoi. Même plus moyens de se retrouver en paix, entre maîtres du monde.

JEAN-SIMON GAGNÉ

SOMALIE

SUITE DE LA UNE

et l'écoute des matchs de foot, en pleine Coupe mondiale ! Ces soubresauts n'ont pas eu le temps d'éclater plus loin et, dans un sens, les islamistes radicaux peuvent penser que l'opération éthiopienne-américaine leur donne une chance de se refaire une image en tant que mouvement de libération nationale. Il faut dire qu'au-delà de leurs divergences, les Somaliens s'entendent au moins sur leur opposition irréductible à l'Éthiopie.

Rêve d'empire

Le président éthiopien Meles Zenawi, qui mène son pays avec une poigne de fer, rêve de devenir le pôle hégémonique de la Corne de l'Afrique. Il joue à plein la carte américaine en prétendant participer à la « guerre contre le terrorisme » de George W. Bush. Au-delà de l'offensive contre les Somaliens, Zenawi pourrait décider prochainement d'attaquer l'Érythrée, son voisin du nord, avec lequel il a un contentieux historique. La dernière guerre entre ces deux pays (1998) a fait 100 000 morts, rien de moins. L'ONU, qui a déployé une force d'interposition et délimité la frontière, se fait dire par Zenawi que le processus de paix est au point mort. Pendant ce temps à l'ONU même, les États-Unis, jusqu'à récemment représentés par le très néo-conservateur John Bolton, cherchent à minimiser la présence des Casques bleus dans la Corne.

Potentiellement, un nouveau conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée déclencherait une véritable implosion de la région, car l'Érythrée a des capacités militaires importantes. D'une manière perverse, Addis Abeba a « besoin » de la guerre pour faire oublier la corruption, la répression et le mal-développement qui sévissent dans le pays. Depuis sa manipulation des élections de 2006, suivie de fusillades contre des étudiants et de l'arrestation de plusieurs leaders de l'opposition, le président est devenu le mal-aimé de ses concitoyens. Dans certaines régions, des mouvements de guérilla sont de retour, notamment parmi les Oromos (groupe ethnique le plus important en nombre en Éthiopie) et dans la province orientale de l'Ogaden, qui jouxte justement la Somalie.

Ces crises récentes s'ajoutent à d'autres qui engouffrent cette vaste région africaine dans un cycle sans fin où les conflits internes se juxtaposent à des tensions interétatiques. En fait, chacun pratique la bonne vieille politique qui consiste à penser que l'ennemi de mon ennemi est mon ami.

Ainsi l'Érythrée appuie les islamistes somaliens (alors qu'elle combat les siens),

juste pour nuire à l'Éthiopie. Le Soudan, aux prises avec d'immenses conflits internes, s'en mêle aussi pour détourner l'attention en appuyant les mouvements dissidents en Éthiopie, notamment dans l'Ogaden. Alors que le Darfour dans l'ouest du Soudan sombre dans la violence (200 000 victimes depuis trois ans), le sud du pays se remet au mode de la guerre malgré l'accord de paix signé l'an dernier entre Khartoum et la rébellion du SPLA. Dans la région de Malakal selon l'ONU, les combats ont repris et fait plusieurs centaines de morts.

Washington s'en mêle

Devant une catastrophe qui ne cesse de s'amplifier, l'Union africaine (UA) et le regroupement des pays d'Afrique de l'Est, l'IGAD, s'efforcent d'éteindre les feux. L'UA notamment a présidé à des négociations entre les islamistes et le gouvernement intérimaire somaliens, mais faute de temps et de ressources, le processus n'a pas débouché.

Quelques semaines avant l'invasion éthiopienne, le Conseil de sécurité adoptait pourtant une résolution proposant le déploiement de Casques bleus en interdisant explicitement une présence de l'Éthiopie. On comprend donc que l'ONU vient d'être bafouée une nouvelle fois. Mais comment s'étonner

de ce fait ?

Les États-Unis, qui sont derrière l'opération éthiopienne, visent des objectifs multiples. D'une part en « éradiquant » les islamistes, ils marquent des points dans cette guerre sans fin et globale, qui ne va pas très bien en Irak ou en Afghanistan. Plus fondamentalement, il s'agit pour les États-Unis de miser sur l'Éthiopie dans son rôle potentiel de gendarme régional. Comme tout le monde le sait, les capacités états-uniennes actuelles sont plus qu'utilisées et l'idée est de sous-traiter une partie de la guerre globale à des États consentants.

Dans plusieurs grandes capitales, on reste sceptiques. La France et l'Italie notamment estiment que la chose est mal partie et que l'Éthiopie ne pourra pas tenir le coup longtemps. Déjà, les affrontements se multiplient et les frappes de l'aviation américaine, soi-disant pour tuer des jihadistes, ne font que jeter de l'huile sur le feu. Selon l'organisation humanitaire Oxfam, plusieurs dizaines de pasteurs et paysans ont été tués par les missiles dits intelligents largués par les F-16 américains. On se demande en fait si la Corne de l'Afrique (près de 200 millions d'habitants) n'est pas engagée dans un processus qui prolongera cet « arc des crises » qui ne cesse de s'étendre depuis des confins de l'Asie jusqu'au Moyen-Orient. Et au-delà.

Un conflit entre l'Éthiopie et l'Érythrée déclencherait une véritable implosion de la région

Botswana Victoire historique des Bushmen

Le mois dernier, au terme du procès le plus long et le plus coûteux de l'histoire du Botswana, des centaines de Bushmen expulsés d'une réserve faunique du Botswana ont remporté une éclatante victoire légale. L'affaire pourrait constituer un tournant pour les droits des Autochtones à travers le monde.

BENOÎTE LABROSSE

13 décembre 2006. Trois juges de la Haute Cour nationale du Botswana autorisent environ 350 Bushmen à réintégrer leurs terres ancestrales et à reprendre leur mode de vie traditionnel. Ces derniers contestaient leur expulsion brutale, en 2002, de la Réserve naturelle de gibier du Kalahari central (CKGR), où ils vivaient depuis des milliers d'années.

Sur le coup, même les vainqueurs n'arrivaient pas à y croire. Le juge en chef Maruping Dibotelo et ses deux assesseurs reconnaissent même que les Bushmen « ont été privés de leurs possessions par la force, à tort et sans leur consentement », ce qui rend leur expulsion du CKGR « illégale et inconstitutionnelle ». L'Agence France Presse rapporte que l'un des juges, Unity Dow, a tenu à spécifier que les Bushmen, descendants des premiers habitants d'Afrique australe, appartenaient « à un groupe ethnique qui a été historiquement traité avec mépris ».

Le juge Dow a aussi estimé que le gouvernement aurait dû tenir compte de la « relation spéciale avec leur terre » qui caractérise les membres des tribus autochtones établies au Botswana, en Namibie et dans le nord de l'Afrique du Sud, depuis 10 000 à 20 000 ans.

Les droits ancestraux des Bushmen du Botswana, en majorité des Gana et des Gwi, ont d'abord été reconnus par le protectorat britannique du Bechuanaland, à la fin du XIX^e siècle. Ils ont ensuite été officialisés en 1961 par la création de la réserve naturelle de gibier du Kalahari central, un territoire de 52 000 km² où ils sont les seuls à avoir le droit de résider et de chasser. Jusqu'à tout récemment, entre deux et trois mille de ces chasseurs-cueilleurs semi-nomades y vivaient.

Cependant, à partir du milieu des années 1990, le gouvernement de Gaborone, la capitale du Botswana, soutient que les Bushmen s'installent dans des villages permanents, élèvent des animaux et abandonnent la chasse à l'arc. Tout cela en faveur des fusils ou des véhicules motorisés. Selon lui, « ce nouveau mode de vie d'agriculteurs sédentaires est devenu incompatible avec la protection de l'environnement et de la vie sauvage dans le Kalahari ». Le gouvernement choisit d'ignorer l'avis de spécialistes, comme l'écologiste sud-africain Arthur Albertson, témoin au procès qui certifiait que les Bushmen « ont un impact mineur sur le milieu naturel » et que « la faune sauvage était en augmentation » avant leur expulsion du CKGR.

Des droits fragiles

En 1997, le gouvernement met en place trois camps de délocalisation à l'extérieur de la réserve. Il y attire les Bushmen avec des compensations en argent et en bétail. Cinq ans plus tard, Gaborone promulgue des lois interdisant la chasse, l'élevage et l'agriculture dans le CKGR. L'aide alimentaire est supprimée. Les écoles et les dispensaires ferment. Les puits sont scellés. Puis en 2002, voyant que la plupart des Bushmen y restent tout de même, le gouvernement décide de les expulser.

Survival International, une ONG qui défend les droits des Autochtones, estime que le déplacement des Bushmen constitue une manifestation du « racisme latent » du gouvernement botswanais envers ceux qu'il considérait comme des « primitifs ». Mais l'impatience

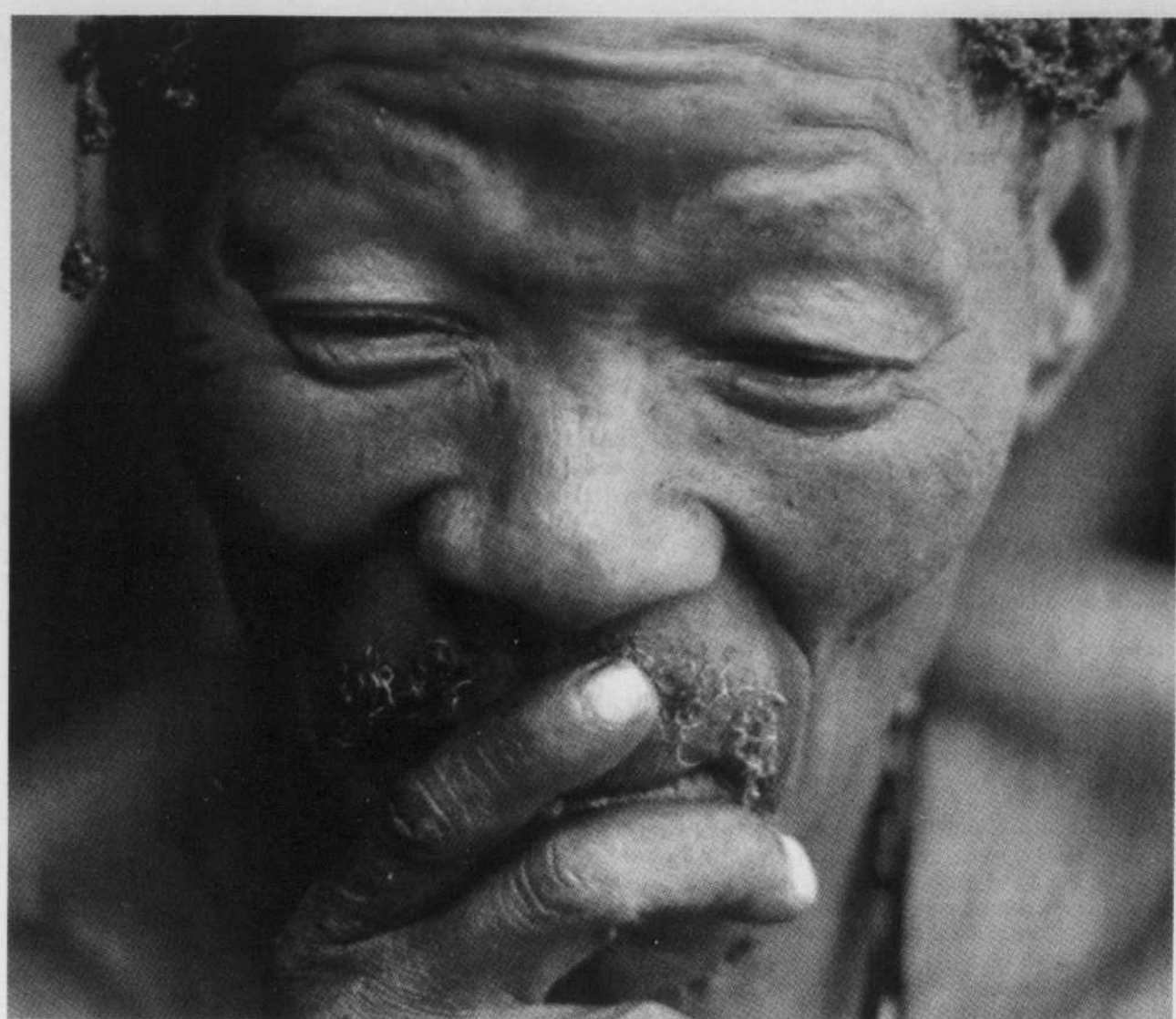


PHOTO : STEPHEN CORRY / SURVIVAL INTERNATIONAL

du gouvernement s'expliquerait aussi par la présence d'importants gisements de diamant sur le territoire contesté.

Le Botswana est le premier producteur mondial de diamants, et des gisements ont été découverts dans la réserve. Des forages ont d'ailleurs commencé en octobre dernier. Et même s'ils s'en défendent, le gouvernement botswanais et la compagnie diamantaire sud-africaine De Beers souhaitent exploiter les gisements par l'entremise de Debswana, une entreprise qu'ils détiennent à parts égales.

Dans les camps de délocalisation, où les Bushmen ont été forcés d'abandonner leur mode de vie traditionnel, des problèmes sociaux semblables à ceux des réserves autochtones canadiennes se sont développés : alcoolisme, dépression, suicide, violence, absentéisme scolaire... S'ajoute à ces problèmes la prolifération des cas de VIH et de tuberculose, des maladies jusque-là « complè-

ment absentes chez les populations de la réserve », explique M^{me} Magali Rubino, porte-parole de Survival International. Pas moins de 12 % des quelques centaines de Bushmen expulsés en 2002 seraient décédés depuis.

C'est une des raisons qui a poussé en 2004 l'Association Bushmen First People of Kalahari (FPK) à poursuivre les autorités de Botswana, avec le soutien de Survival et de l'avocat britannique Gordon Bennett. Ces démarches ont valu à FPK et à son président, Roy Sesana, le prestigieux Right Livelihood Award 2005, un prix Nobel alternatif.

Finalement, au terme du procès le plus long et le plus coûteux de l'histoire du petit pays de moins de deux millions d'habitants, la Haute Cour du Botswana a imposé un rétablissement partiel de la situation des Bushmen. Les juges dispensent toutefois le gouvernement de l'obligation de fournir les services de base dont bénéficiaient les Bushmen

Au terme d'une longue bataille juridique, 350 Bushmen ont pu réintégrer leurs terres traditionnelles dont ils avaient été expulsés par l'État botswanais.

avant leur expulsion. Même si Survival International estime que « cette aide n'est pas forcément essentielle à la vie dans la réserve », l'ONG veut tenter de « raisonner » le gouvernement botswanais. Mauvais joueur, ce dernier vient de déclarer que les Bushmen qui n'ont pas fait partie de la poursuite auront besoin d'un permis pour pénétrer dans la réserve.

Malgré ces contrariétés, « la plupart des Bushmen sont impatients d'y retourner pour voir ce qu'il est advenu de leurs habitations et de leur communauté », affirme Magali Rubino. En date du 15 janvier 2007, malgré la forte présence policière, une quarantaine d'entre eux avaient déjà repris le chemin du CKGR.

Le passé n'est plus ce qu'il était en Pologne



PHOTO : AP / ALIK KEPLICZ

FRÉDÉRIC DUBOIS

Depuis plusieurs semaines, la Pologne est secouée par des révélations en cascade sur la collaboration, avant 1989, d'une partie de son Église catholique avec le régime communiste. Un douloureux retour sur le passé qui n'est pas toujours innocent.

Le 7 janvier, à quelques minutes de son ordination comme archevêque de Varsovie, M^{re} Stanislaw Wielgus annonçait sa démission. Une tête prestigieuse de l'Église venait de tomber, suivie par une autre la semaine suivante. Comme un requin flairant le sang, la presse se mettait frénétiquement à la recherche de nouvelles preuves du passé collaborationniste de l'Église catholique polonaise.

Désormais, pas une semaine ne passe sans que des révélations croustillantes ne viennent éclabousser une institution qui rassemble en théorie plus de 90 % des Polonais. Longtemps perçue comme garante des intérêts de la population face au régime communiste totalitaire, l'Église dégringole de son piédestal. Son image de moteur de la transition vers le capitalisme et la démocratie, notamment par son appui historique au syndicat Solidarnosc, s'effrite à vue d'œil.

Le cas de M^{re} Stanislaw Wielgus apparaît particulièrement troublant. Un do-

cument de 80 pages, expédié la veille de son ordination au pape Benoît XVI, a révélé ses 20 ans de loyaux services pour le compte de la terrorisante police secrète (SB) du régime communiste. L'affaire, d'abord évoquée en décembre par un hebdomadaire, avait pourtant été formellement démentie par la hiérarchie catholique.

Le tremblement de terre qui secoue la Pologne vient rappeler que l'Église n'est plus la toute-puissante institution de jadis. Sa belle unanimité du temps du mur de Berlin n'est plus qu'un souvenir. « Il y a deux Églises en Pologne », lance Zoila Gaulin, corédactrice du magazine de langue anglaise *Extra English*, depuis la petite ville de Torun. Selon elle, la division de l'épiscopat épouse largement les fractures politiques de la Pologne actuelle.

D'un côté, au sein du clergé polonais, on remarque un courant libéral qui prône une Église moderne tournant le dos au « catholicisme d'État ». Ce courant s'oppose à un camp beaucoup plus conservateur, composé d'adeptes de la radio intégriste Maryja et d'une forte proportion de personnes âgées. Or, les uns et les autres constituent une portion non négligeable de l'électorat du parti au pouvoir.

C'est là que les choses se corsent. Car les révélations sur le passé de l'Église ne peuvent pas laisser les Polonais de

glace. Selon un récent sondage commandé pour le compte du quotidien *Dziennik*, 67 % des gens âgés de 20 à 25 ans se déclarent en faveur du dévoilement complet des dossiers de collaboration. Et 60 % des Polonais croient désormais que le clergé devrait se tenir à l'écart de la politique.

Mais le grand retour sur le passé n'est pas au goût de tout le monde. « Moi, je ne crois pas que ce soit le bon chemin. Il faut aller de l'avant. Les gens étaient obligés de collaborer », affirme Zoila Gaulin. Les propos tenus par l'archevêque de Cracovie, M^{re} Stanislaw Dziwisz, le 17 janvier, sur les ondes de Radio Vatican, vont dans le même sens. « Dans beaucoup de cas, il s'agit de prêtres qui ont été appelés par les services secrets. Ils ne pouvaient pas s'en détourner s'ils voulaient obtenir une autorisation pour la construction d'une église [...], a-t-il expliqué.

Ce même M^{re} Dziwisz a par ailleurs mis sur pied une commission historique, qui cherche à limiter les dégâts en enquêtant elle-même sur les liens passés avec les services secrets. Tout cela, en prenant soin de ne pas étaler trop d'éléments compromettants sur la place publique...

Le reporter Jan Puhl, de l'édition internationale du *Spiegel Online*, doute de la bonne foi de l'Église. « Très peu de gens clé au sein de la hiérarchie catholique sont ouverts au dialogue, affirme-t-il.

Varsovie, le 7 janvier. Des catholiques polonais expriment leur désarroi devant l'archevêque, après la démission surprise de M^{re} Wielgus. Les révélations sur le passé de ce dernier ont ébranlé la toute-puissante Église polonaise.

Plusieurs évêques partagent la vision du cardinal Glemp selon laquelle l'Occident et son système démocratique constituent un refuge d'iniquités, infesté par la décadence, le matérialisme, l'absence de foi et la pornographie. »

Reste que si beaucoup de religieux ont collaboré avec zèle, sans trop s'émouvoir des violations des droits de la personne, il faut bien admettre que d'autres ont payé cher leur volonté de résister. La police secrète, forte de 100 000 collaborateurs, n'a pas seulement espionné l'Église. Elle a aussi brutalement assassiné des moutons noirs comme le révérend Jerzy Popieluszko, un jeune et charismatique prêtre de Varsovie lié à Solidarnosc, en 1984.

« Les procès, c'est n'importe quoi aussi ! », insiste Zoila Gaulin, du magazine de langue anglaise *Extra English*. Il est vrai que les dossiers ont été compilés par les services secrets de l'époque, laissant planer un doute sur la véracité des faits. Sans parler des éléments ajoutés ou raturés.

Mais les Polonais victimes des abus du régime communiste sont-ils prêts à passer l'éponge ? Apparemment, non. Et c'est ce qui vient hanter la Pologne, 17 ans après le début de la « réconciliation nationale ». « Les gens qui ont souffert votent pour les Kaczynski [des jumeaux, dont l'un est président et l'autre premier ministre]. Même des gens instruits,

ouverts et tout, croient qu'il vaut mieux laisser les jumeaux tenter leur chance plutôt que de donner carte blanche aux ex-communistes », raconte Gaulin.

Pour l'instant, les frères Kaczynski arrivent à tirer leur épingle du jeu. D'une part, ils semblent donner le ton aux purges touchant des ex-collaborateurs des services secrets. De l'autre, ils dominent l'échiquier politique grâce au renforcement des valeurs conservatrices.

Le premier ministre, Jaroslaw Kaczynski, surfe sur la vague. Au lieu de s'en prendre uniquement au clergé, il ratisse beaucoup plus large pour associer son pouvoir à ce qu'il appelle la « république honnête ». Son tour de force consiste à dévier l'attention portée sur l'Église vers les ex-fonctionnaires des services secrets.

Il ne faut donc pas s'étonner de l'introduction imminente d'un projet de loi par son Parti Loi et Justice, qui coupera massivement dans les retraites relativement élevées des ex-agents des services secrets, en plus de les exclure de la fonction publique. Journalistes, enseignants et avocats devront aussi montrer patte blanche.

Tout cela contribuera-t-il à réconcilier les Polonais ? Rien n'est moins sûr. Au moment de mettre sous presse, des allégations venaient compromettre Marek Borowski, président des sociaux-démocrates, ainsi qu'un populaire journaliste de la télé. Le salissage de groupes et d'individus, cautionnés par les frères Kaczynski, atteint désormais de telles proportions qu'il finit par ressembler vaguement aux stratégies nauséabondes de la vieille école. Pour les Polonais, cela n'a rien de rassurant.

L'auteur, basé à Berlin, est journaliste indépendant.

Vous avez un poste à combler au sein de votre entreprise?

Le service d'employabilité d'Alternatives peut vous proposer des candidats, adaptés à vos exigences, pour une période allant jusqu'à six mois avec une subvention salariale.

Informations : Khadija Mounib
(514) 982-6606 poste 2238 • khadijam@alternatives.ca

BILLETS

Lettre ouverte à la chef du Parti vert, Elisabeth May



Judy Rebick

Chère Elisabeth,

Je t'aurais écrit bien avant, mais j'étais en voyage.

Depuis mon retour, j'ai relu attentivement tes prises de position au sujet de l'avortement et j'ai le regret de t'apprendre que cela m'amène à retirer mon appui au Parti vert.

Comme tu le sais sans doute, j'étais très enthousiaste à l'idée de te voir diriger le Parti vert. Malgré mon désaccord avec certains aspects du programme du Parti, je croyais jusqu'à maintenant que ta seule présence apportait beaucoup à la politique fédérale. Et voilà que tu remets en question la plus importante victoire du mouvement des femmes de ma génération.

Si tu avais dit que tu désapprouvais personnellement l'avortement, sans pour autant vouloir priver les autres femmes de leur libre choix, je m'en serais accommodée. Mais tu as dit que le droit pour une femme de choisir — ce droit pour lequel des dizaines de milliers de femmes ont combattu pendant des décennies — banalisait une chose fondamentale. Pour moi, c'était comme une gifte en plein visage.

Comme tu ne sembles guère avoir de respect pour le mouvement des femmes qui s'est battu pendant des années pour obtenir ce droit, tu comprendras que je déchire le chèque que je destinai au Parti vert, et que tu ne peux plus compter sur mon soutien.

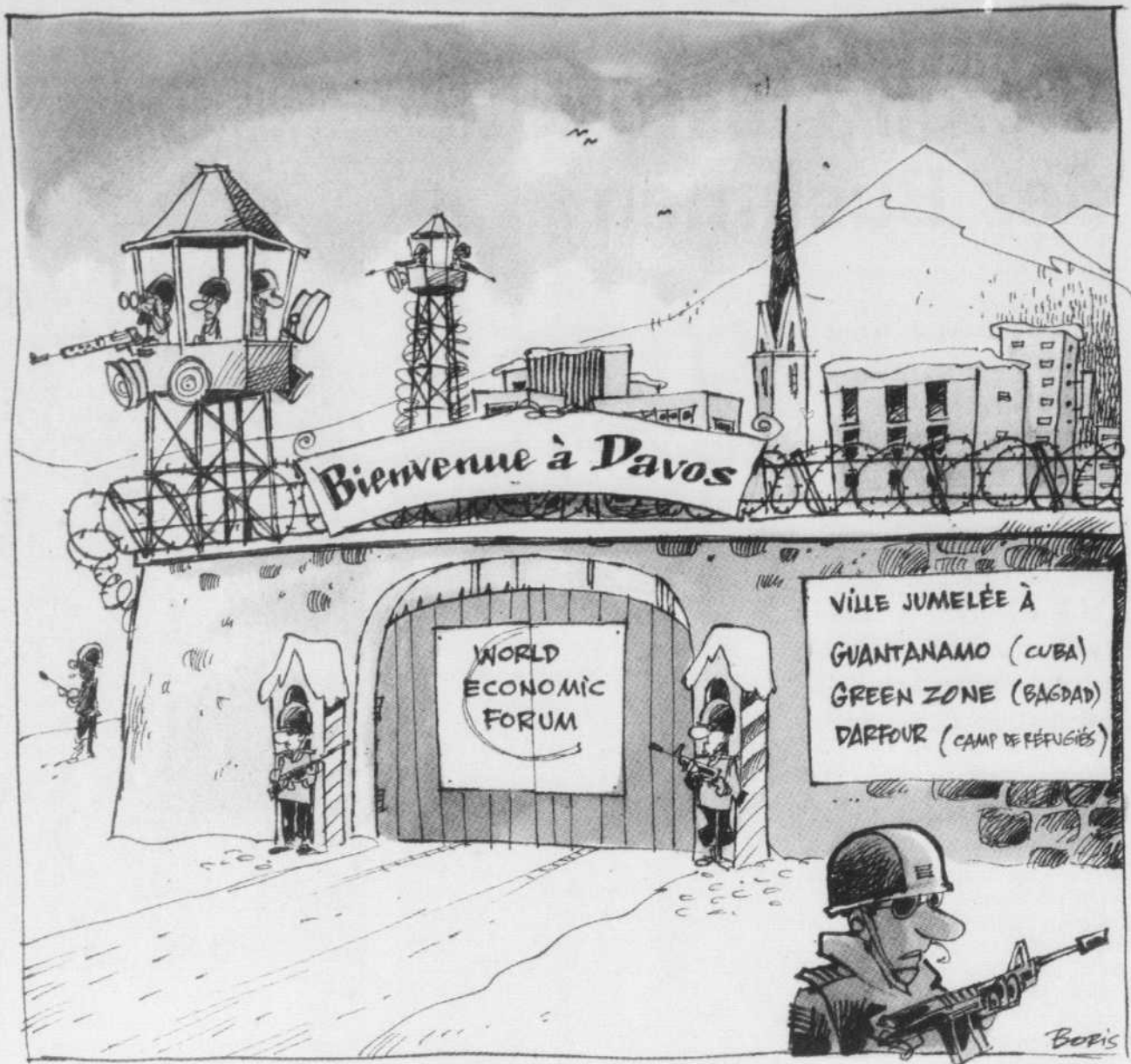
Il n'y a pas de position de compromis en matière d'avortement, comme tu le réalises sans doute. L'opposition à l'avortement au Canada, tout comme aux États-Unis, se fiche que des femmes meurent. Bien sûr, certaines personnes s'opposent à l'avortement pour des raisons religieuses, mais je parle ici des militants antichoice.

J'ai personnellement eu maille à partir avec ces gens durant 30 ans. Avec eux, le dialogue est impossible. Ils placent la vie du fœtus au-dessus des droits et même au-dessus de la vie des femmes. Que cela te plaise ou non, en abordant le sujet comme tu l'as fait, tu as contribué à conforter leur position.

Au Canada, le débat sur l'avortement a duré des décennies. Évoquer le besoin de le rouvrir, comme tu l'as fait, constitue une grave erreur de jugement. Et dans l'éventualité, même improbable, où Stephen Harper obtiendrait une majorité parlementaire lors des prochaines élections, tu pourrais avoir causé des dommages irréparables.

J'ai travaillé à plusieurs grandes causes au cours de ma vie, mais c'est en défendant le droit à l'avortement que j'ai eu à faire face à des manœuvres d'intimidation, incluant des menaces de mort. À cause de mes positions en matière d'avortement, on m'a attaquée physiquement et on a tenté de me faire congédier de mon travail. J'ai même eu droit à des manifestations d'anti-sémitisme des plus crasses. J'espère seulement que tu réalises avec quel genre de personnes tu es en train de t'acoquiner.

Et je t'en prie, ne viens pas me dire que tu ne savais pas tout cela. Tes commentaires ne peuvent pas être mis sur le compte de l'ignorance, puisque tu étais ici, parmi nous, lorsque le débat sur l'avortement faisait rage.



Pendaison de Saddam Hussein

Une farce coloniale

HAIFA ZANGANA

À 3 h 30 du matin, le 6 janvier, j'ai été réveillée par la sonnerie du téléphone. En allant décrocher le combiné, j'appréhendais une mauvaise nouvelle. J'imaginai déjà les corps d'amis ou de parents tués et mutilés.

À ce moment-là, il était 6 h 30 à Bagdad, et j'ai songé à la dernière conversation que j'avais eue avec ma sœur. Elle me parlait alors depuis le toit de sa maison, où elle se trouvait pour améliorer la réception sur son téléphone cellulaire. Mais elle avait dû mettre fin abruptement à notre conversation lorsqu'un hélicoptère américain avait commencé à survoler le secteur. Les Irakiens savent que les « règles d'engagement » de l'armée américaine stipulent qu'on peut tirer sur eux lorsqu'ils utilisent un téléphone cellulaire, et que les troupes américaines bénéficient de la plus complète impunité, peu importe ce qu'ils font.

Finalement, ce matin-là, le coup de fil provenait d'une télévision turque qui voulait obtenir des commentaires sur l'exécution de Saddam Hussein. J'ai poussé un soupir de soulagement. Non pas à cause de l'exécution elle-même, mais parce que le téléphone ne m'annonçait pas la mort d'une personne que je connaissais.

La mort est devenue une chose si banale en Irak qu'on ne l'évalue plus qu'en fonction de ses liens personnels. Le mois dernier, j'ai assisté aux cérémonies commémorant le décès de trois personnes dont j'estimais particulièrement le travail. [...] L'une d'entre elles avait lieu en l'honneur de Essam el Rawi, le président du syndicat des professeurs d'université qui enquêtait justement sur les assassinats d'universitaires. Une semaine avant qu'il soit abattu, les troupes américaines avaient saccagé son bureau de l'Université de Bagdad et confisqué des documents.

[...] Environ 500 universitaires et 92 journalistes ont été assassinés depuis l'invasion de l'Irak [en mars 2003]. Des centaines d'autres ont été enlevés et un nombre indéterminé ont fui le pays après avoir reçu des menaces de mort.

Les coûts humains de l'invasion apparaissent si élevés que beaucoup d'Irakiens estiment que si on comparait le nombre de morts causées par le régime de Saddam Hussein et celles provoquées par l'occupation Bush-Blair, cette dernière l'emporterait haut la main. Idem pour les ravages causés à la culture irakienne. [...]

Depuis le début, j'ai été une opposante farouche de l'idéologie du régime baasiste et de la dictature de Saddam Hussein. À l'époque, cela signifiait la prison et la torture. En 1984, durant la guerre entre l'Irak et l'Iran, ma famille a même dû payer les balles qui ont été utilisées pour fusiller mon cousin, Fouad Al Azzawi. À défaut de quoi, on ne nous aurait pas laissés récupérer le corps.

À l'instar de beaucoup d'Irakiens, je dois constater que la vie sous l'occupation n'a pas seulement contribué à prolonger les tueries et la souffrance sous d'autres formes. En fait, c'est bien pire que cela. Même en faisant abstraction du pillage,

de la corruption et de la ruine complète des infrastructures.

Pour les Irakiens, la sécurité diminue de jour en jour. Tout cela à cause des troupes qui occupent le pays pour assurer davantage de sécurité aux citoyens américains.

La méthode et le moment choisis pour exécuter Saddam Hussein prouvent que l'administration américaine s'abreuve encore au cocktail criminel formé par le pouvoir, l'arrogance et l'ignorance. Mais plus que tout, elle en dit long sur son racisme. Ce qui est bon pour eux n'est pas bon pour nous. Quand les Américains défendent leur pays, ils sont patriotes. Quand les Irakiens font la même chose, on les traite de terroristes.

Les États-Unis et leurs marionnettes irakiennes de la zone verte ont choisi d'exécuter Saddam le premier jour de l'Aïd el Adha, la fête du sacrifice, le jour le plus heureux du calendrier musulman. Ils ont choisi le jour où plus de deux millions de pèlerins commencent leur pèlerinage vers la Mecque, sous l'œil de leurs centaines de millions de coreligionnaires. Ensuite, ils ont encore ajouté à l'humiliation des musulmans en diffusant la vidéo officielle de l'exécution, qui montre un homme de 69 ans en train de se faire nouer la corde autour du cou, sur le chemin de la potence.

Et que dire de l'enregistrement non officiel, où l'on aperçoit un Saddam calme, détendu, arborant même un sourire sarcastique ? « Est-ce cela votre humanité ? », demande-t-il aux voyous qui se moquent de lui. La phrase n'a rien d'innocent. Dans la culture populaire arabe, elle relie l'humanité au courage, à la fierté et à l'esprit chevaleresque. Avant de mourir, Saddam réussit même le tour de force de répéter le credo musulman, rattachant ainsi ses derniers moments à la foi d'un milliard de personnes. Il a littéralement eu le dernier mot. Désormais, chaque fête de l'Aïd el Adha ramènera le souvenir de son exécution.

Au fond, l'exécution aura constitué le point culminant d'une farce coloniale au cours de laquelle le parti pris ouvertement sectaire de l'appareil judiciaire n'a pas empêché le président George W. Bush et le gouvernement britannique de parler d'un « procès juste ». La force occupante a même accueilli l'exécution publique en estimant que « justice a été rendue ».

Après cela, comment voulez-vous que l'opposition irakienne ait la moindre chance de persuader le peuple que la démocratie constitue une chose profondément humaine, à l'opposé de la brutalité de Saddam, et qu'elle mettra fin aux violations des droits de l'homme, aux exécutions en public et à la peine de mort ?

L'Irak est devenu un enfer, peu importe avec quels critères vous l'examinez. [...] Non seulement la résistance à l'occupation fait partie des droits humains fondamentaux, mais encore elle constitue une responsabilité morale. C'était le cas durant la guerre d'indépendance en Algérie, c'était le cas durant la guerre du Vietnam et c'est encore le cas en Irak aujourd'hui.

Écrivaine d'origine irakienne, l'auteure vit en exil à Londres depuis 1975. Elle a été emprisonnée sous Saddam Hussein.

Cochabamba

Normand Baillargeon

Qu'est-ce donc que ce Cochabamba, demandez-vous ? C'est une ville de Bolivie dans laquelle s'est tenu, en décembre dernier, un notable sommet réunissant présidents et envoyés de 12 pays d'Amérique latine. Ce sommet a lui-même débouché sur la promulgation, le 9 décembre, de l'importante Déclaration de Cochabamba, un document riche et fort prometteur, comme on va le voir.

Si toutefois vous n'avez jamais entendu parler, ni de ce sommet ni de ce document, rassurez-vous. Vous avez toutes les raisons du monde pour cela puisque, comme vous le montrera une simple recherche dans une banque de données, le sujet, à toutes fins utiles, a été entièrement ignoré par les grands médias québécois.

L'Amérique du Sud, tout comme l'Amérique centrale, a littéralement été saignée par la Conquête, puis par la politique étrangère des États-Unis et les politiques néo-impérialistes du FMI. La deuxième peine encore à s'en remettre; mais la première montre, de plus en plus nombreux, des signes encourageants de vitalité et d'indépendance — notamment en Argentine, en Bolivie, au Venezuela et au Brésil. Le sommet de Cochabamba est un autre de ces encourageants indices que les choses bougent très rapidement dans cette région du monde.

Il s'agissait en fait, à Cochabamba, de la deuxième rencontre des pays qui composent la Communauté sud-américaine des nations. Créée en 2004, celle-ci ambitionne de réaliser l'union politique et économique de l'Amérique du Sud, un peu sur le modèle de l'Union européenne. On veut donc, notamment, doter l'Amérique du Sud d'un parlement, d'une citoyenneté et d'une monnaie uniques. En plus du Chili, du Surinam et de la Guyane, y convergent le Mercosur (où se retrouvent le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela) ainsi que la Communauté andine des nations (qui réunit la Colombie, le Pérou, l'Équateur ainsi que la Bolivie).

Diverses retombées prometteuses de la rencontre de Cochabamba ont d'ores et déjà été annoncées. Par exemple, Evo Morales, le président de la Bolivie, et Hugo Chávez, celui du Venezuela, ont ainsi signé un accord concernant un projet de gaz naturel qui renforcera encore, en matière d'énergie, la position de l'Amérique du Sud sur l'échiquier international. Fort de ses énormes réserves pétrolières, le Venezuela avance quant à lui un projet appelé Petro-America, sorte de parapluie intégrateur des sources d'énergie de la région. Rafael Correa, président de l'Équateur, a pour sa part proposé un projet de réseau permettant de relier, par des voies terrestres et navigables, le Chili à l'Équateur : c'est une entreprise immense avec des retombées économiques et culturelles potentiellement considérables. Un projet qui serait en quelque sorte, pour l'Amérique du Sud, ce qu'est le Canal de Panama pour l'Amérique centrale.

On a également discuté, à Cochabamba, du développement de Telesur, une chaîne de télévision pansud-américaine qui pourrait, à l'instar d'Al-Jazira pour le monde arabe, faire contrepoids à l'immense pression idéologique du quasi-monopole médiatique états-unien et occidental. Bien d'autres projets ont encore été annoncés ou discutés lors de ce sommet : mais tous vont dans le même sens, qui est celui de l'intégration et de l'indépendance de la région. Bien entendu, seul l'avenir dira jusqu'où ces projets auront été poursuivis avec sérieux et menés à terme conformément aux intentions de leurs concepteurs. Il y a parfois bien loin de l'intention au résultat et Hugo Chávez, avec un humour que certains trouveront douteux, a évoqué à Cochabamba le besoin d'un « *viagra politique* » qui permettrait de faire aboutir ces projets.

Ceci dit, tous ceux qui pensent qu'un autre avenir est possible et qui gardent avec espoir les yeux rivés sur l'Amérique latine pour savoir la forme qu'il pourrait bien prendre, tous ceux-là souhaiteront que ce continent et ses habitants trouvent la volonté politique de réaliser le programme de Cochabamba. En attendant, on me permettra de dire que l'impasse faite chez nous sur le sommet de Cochabamba est bien déplorable. Mais étonnante ? Non, pas du tout.

ALTERNATIVES

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Robert David
RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS : Jean-Simon Gagné

MONTREAL — 3720, avenue du Parc, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2J1
Tél. : (514) 982-6606 Fax : (514) 982-6122

QUÉBEC — 266, rue Saint-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 — Tél. : (418) 521-4000 Fax : (418) 521-4000
Courriel : commentaires@alternatives.ca • Site Internet : www.alternatives.ca

Ce journal est produit par Alternatives, réseau d'action et de communication pour le développement international, en partie grâce à l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le contenu n'engage en rien ce dernier organisme. Tirage : 50 000 exemplaires. Le journal Alternatives est distribué de façon indépendante et ce numéro est publié dans l'édition du 31 janvier 2007 du quotidien Le Devoir. La reproduction des textes est autorisée. Veuillez mentionner la source. Les points de vue exprimés par les auteurs n'engagent que ceux-ci.

COORDINATION ET RÉDACTION : Jean-Simon Gagné — COMITÉ DE RÉDACTION : Pierre Beaudet, Daphnée Dion-Viens, Batiste Foisy, Vincent Fournier, Eve Gauthier, France-Isabelle Langlois, François L'Écuyer, Jean-François Millette, Fred A. Reed, Julie Routhier, Tania Vachon — CHRONIQUES : Normand Baillargeon, Pierre Beaudet, Gil Courtemanche, Francis Dupuis-Denis, Ariane Émond, David Homel, Naomi Klein, Judy Rebick et Michel Warschawski — RÉVISION ET CORRECTION DES TEXTES : Gilles McMillan — INFOGRAPHIE : Brigitte Beaudet — CARICATURE : Boris

Abonnez-vous au journal Alternatives !

EN VOUS ABONNANT, POUR SEULEMENT 25 \$ PAR ANNÉE, vous contribuez à soutenir l'équipe du journal qui travaille à vous offrir une information différente et de qualité.

alternatives
LE JOURNAL

Envoyez ce coupon avec un
chèque à :

JOURNAL ALTERNATIVES
3720, avenue du Parc
bureau 300, Montréal
(Québec) H2X 2J1

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____
Courriel _____

Alternatives, c'est beaucoup plus qu'un journal! Pour en savoir plus : www.alternatives.ca

Rabaska Opération charme

Depuis 2004, sur la Rive-Sud de Québec, le consortium Rabaska mène une vaste opération de séduction auprès des élus et de la population pour implanter un port méthanier. Devant les sommes colossales qui sont en jeu, quel poids conserve encore l'intérêt public ? Bilan provisoire.

YOURIANNE PLANTE

Premier de deux articles

Résumons les faits. Rabaska, une entreprise formée par Gaz Métro, Gaz de France et Embridge, souhaite implanter un port méthanier de 840 millions de dollars sur les rives du fleuve Saint-Laurent, près du triangle formé par Lévis, Beaumont et l'île d'Orléans. Les installations, qui accueilleraient des navires méthaniers transportant du gaz naturel liquéfié (GNL), entreposeraient ce dernier dans de vastes réservoirs avant de le ramener à son état gazeux original.

Selon les promoteurs, le projet permettrait au Québec d'augmenter la diversité et la sécurité de ses approvisionnements en matière d'énergie. Pour le moment, le gaz naturel ne compte que pour 6 % du bilan énergétique québécois. « Tous les consommateurs québécois ayant présentement recours au gaz naturel bénéficieront d'un environnement plus compétitif », assure Stéphanie Trudeau, porte-parole de Rabaska. Elle soutient même que si le projet du port méthanier est accepté, le coût du gaz naturel diminuerait de 10 %.

À l'heure des énergies vertes, du Protocole de Kyoto et du développement durable à grande échelle, on pourrait comprendre que les élus soient perplexes. Mais à Québec, avant même la fin du processus d'évaluation environnementale, il semble que le gouvernement de Jean Charest ait choisi son camp. Quelques heures seulement après son assermentation, en mars dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude

Béchar, s'est prononcé en faveur de ce genre de projet. Le contraste avec son prédécesseur, Thomas Mulcair, apparaît spectaculaire. Ce dernier a ainsi déclaré, lors d'une conférence tenue à l'Université Laval : « Rabaska est l'exemple classique du projet qu'on tente d'imposer du haut vers le bas. »

Sept millions de dollars par année

La ville de Lévis a tergiversé un peu avant de se ranger derrière le projet. Les retombées fiscales, évaluées à sept millions de dollars par année, pendant 35 ans, n'y sont peut-être pas étrangères. On oublie qu'en octobre 2004, le conseil municipal de Lévis avait d'abord adopté une résolution contre Rabaska, avant de se raviser en mai 2005.

Le virage à 180 degrés du conseil municipal de Lévis a suscité beaucoup de colère à Beaumont, village voisin. À l'origine, les promoteurs de Rabaska voulaient en effet implanter leur port méthanier dans cette municipalité semi rurale de 2 300 habitants. Au printemps 2004, Beaumont avait mis sur pied un comité indépendant pour évaluer le projet. Pendant six mois, le groupe avait ainsi commandé et analysé diverses études indépendantes sur l'impact d'un éventuel port méthanier dans l'environnement de la municipalité.

En novembre 2004, le comité recommande de dire non au projet. Puis, lors d'un référendum, pas moins de 72 % des électeurs de Beaumont s'opposent à l'implantation du port dans la municipalité. La validité de l'exercice démocratique ne peut guère être mise en doute, puisque le taux de participation atteint 70 %. Déçus, mais pas vaincus, les promoteurs décident de déplacer le projet de quelques centaines de mètres, juste assez loin pour se situer dorénavant sur le territoire de Lévis.

Malgré cela, Beaumont ne lâche pas prise. Encouragée par une demi-douzaine de groupes d'opposants, la municipalité a adopté le Règlement 523 qui interdit l'entreposage de GNL à moins d'un kilomètre de la municipalité. Le ton monte lorsque la conseillère municipale Louise Maranda affirme que « si le projet Rabaska passe, ils seront dans l'illegalité ». Mais du côté de la compagnie, on ne semble pas s'inquiéter outre mesure. On promet même de contester ce Règlement « en temps et lieu ».



Cet été, à proximité de l'endroit choisi par les promoteurs de Rabaska, des citoyens avaient choisi d'exprimer leur opposition de manière humoristique.

Contrairement à Beaumont, Lévis n'a pas jugé nécessaire d'établir un comité indépendant pour évaluer le projet, ni d'organiser un référendum. « Le promoteur met beaucoup de pression sur Lévis grâce aux médias, à la chambre de commerce et à la publicité qui se fait en faveur du projet, commente la conseillère municipale de Beaumont, Louise Maranda. C'est révoltant de voir tout le lobbying qui se fait pour des intérêts économiques ! »

Il est vrai que dès l'annonce du projet, les promoteurs de Rabaska ont lancé une opération charme de grande envergure. Les relations publiques ont été confiées à la société HKDP, qui se proclame sur son site Internet « chef de file des cabinets-conseils en communications et affaires publiques au Québec ». Dans la foulée, une « directrice des relations avec la communauté » a été nommée. De plus, l'entreprise a distribué à 60 000 foyers pas moins de cinq dépliants couleur, dont l'un totalise 40 pages. Sans oublier une ligne Info-Rabaska, qui aurait déjà reçu près de 1 500 appels.

Cochez oui, cochez non

Combien les promoteurs de Rabaska ont-ils dépensé jusqu'ici en marketing et en relations publiques ? En février 2006, la Presse canadienne estimait que le promoteur avait « dépensé 50 millions pour défendre son projet ». Rabaska, par la voix de sa porte-parole, a estimé que les frais de représentation « s'élèveront plutôt à 40 millions d'ici la fin des audiences du BAPE, en avril 2007 ». On précise toutefois que ce budget inclut les frais d'ingénierie et le coût de l'étude d'impact, qui totalise 4 000 pages.

Pour l'instant, les promoteurs brandissent les résultats de sondages favorables menés dans le grand Lévis. En juin

2006, un sondage CROP indiquait que la population se rangeait à 66 % derrière le projet. Un an plus tôt, en juillet 2005, un sondage Léger Marketing, commandé par Rabaska, indiquait toutefois que cet appui baissait à 54 % dans un rayon de cinq kilomètres du projet.

Les opposants réfutent ces chiffres. Ils affirment que l'opinion des gens qui auront à vivre avec les conséquences du port méthanier se trouve noyée dans celle de la population du grand Lévis, qui compte 126 000 habitants. Un coup de sonde, effectué par l'Association pour la protection de l'environnement de Lévis (APPEL) auprès de 2 362 personnes qui habitent dans un rayon de moins de 5 km de l'emplacement prévu, indique que 70 % des gens interrogés se prononcent contre Rabaska.

En novembre 2005, l'élection au conseil municipal de Lévis de Jean-Claude Bouchard, un opposant convaincu, dans le district ciblé par Rabaska, rappelle que la population est loin d'être acquise. M. Bouchard décrit Rabaska comme un projet disposant d'une mise en marché « forte et efficace ». Il déplore qu'il n'y ait pas eu de « débat de fond » pour savoir si Lévis voulait se développer « avec des industries lourdes et dangereuses [...] ». C'est comme si, tout d'un coup, Lévis avait absolument besoin de Rabaska, explique-t-il. Pourtant, cette entreprise ne créera que 70 emplois à long terme.

Plusieurs organismes de la région reçoivent désormais de généreuses subventions de Rabaska. La porte-parole Stéphanie Trudeau ne s'en cache même pas. « On a contribué à certaines causes qui nous tiennent à cœur, affirme-t-elle. Nous avons donné à Nez-Rouge, à l'Hôtel-Dieu, à la Chambre de Commerce de Lévis... »

Selon Mme Trudeau, ce sont les organismes qui ont acheminé leurs demandes à Rabaska. Pas l'inverse. « Il y a même eu trop de demandes ! », s'exclame-t-elle.

L'organisation À Bon Port, le seul mouvement pro-Rabaska, a été créé cet automne. Pour l'instant, il est surtout composé de gens du milieu des affaires. « Les citoyens ont aujourd'hui assez d'information pour se positionner sur le projet », soutient son porte-parole, Stéphane Michaud. Il affirme aussi qu'un référendum n'est pas nécessaire à Lévis, car « on tomberait dans le syndrome de la consultation aiguë ».

Jusqu'ici, les promoteurs ont réussi à soigner leur image de bienfaiteurs, à remettre en cause la représentativité des opposants et à étouffer les nouvelles défavorables. Citons par exemple la publication, dans Le Soleil, d'un rapport de la Direction de la protection publique, l'été dernier, qui jugeait le projet irrecevable pour le moment. Les autorités de la santé publique pointaient alors « le manque de volonté de la part du promoteur à fournir les détails demandés ».

Le scénario se répètera-t-il lors de la deuxième partie des audiences du BAPE, qui a débuté le lundi 29 janvier ? Déjà, un commissaire fédéral, Jean-Philippe Waaub, s'interroge sur l'expertise des gouvernements, puisqu'il n'existe pas encore de port méthanier au Canada. « Comment allons-nous assumer cette irresponsabilité par rapport à ce manque d'expertise, de moyens ou de modèles pour assumer les conséquences ? », demande-t-il.

RAISONNEMENTS

SUITE DE LA UNE

par la Commission des droits de la personne, entre 2000 et 2005, à peine 85 concernaient la religion ! Deux pour cent ! Dix-sept plaintes par année, en moyenne. Et de ce nombre, moins de tiers concernaient un accommodement raisonnable. Moins d'une quarantaine en cinq ans ! On est loin du raz-de-marée des intégristes religieux ou du choc des civilisations annoncé par certains.

En fait, les plaintes de discrimination les plus courantes proviennent de personnes handicapées ou de femmes enceintes.

Mythe no 3 : Au Québec, le nombre d'accommodements raisonnables augmente en flèche.

FAUX. Bien malin qui pourrait affirmer une telle chose, puisque ni le ministère de l'Éducation ni le ministère de la Santé ne comptabilisent pour l'instant les compromis intervenus ici et là. Et au tribunal des droits de la personne, l'organisation qui entend les plaintes pour violation des droits de la personne, le nombre de cas touchant des accommodements raisonnables reste à peu près le même depuis plusieurs années.

Malgré leur côté très spectaculaire, les causes qui trouvent leur chemin jusqu'en Cour suprême demeurent rarissimes. En mars 2006, le plus haut tribunal du pays a ainsi autorisé un jeune sikh à porter le kirpan, un poignard sacré, à l'école. La plupart du temps, quand on évoque cette cause, on oublie toutefois de mentionner que la Cour a soumis le port du kirpan à l'école à certaines restrictions. Ainsi, le petit poignard devra être placé dans un étui cousu et porté sous les vêtements. Les juges voulaient ainsi s'assurer qu'il ne soit pas visible et qu'il ne puisse pas servir d'arme.

Mythe no 4 : Les plaintes pour des cas de discrimination basée sur la religion sont surtout déposées par des musulmans ou par des juifs.

FAUX. À la Commission des droits de la personne, par exemple, ce sont les protestants qui déposent le plus de plaintes liées à la pratique religieuse, même si les médias en parlent très rarement !

Dans les faits, plus de la moitié des accommodements raisonnables intervenus récemment concernent... des personnes handicapées.

Au Québec, on chercherait vain une loi ou un règlement qui permet à un citoyen de refuser d'avoir à traiter avec un policier féminin. Ou qui autorise un malade à exiger d'être soigné par une femme médecin, par exemple. Surtout, aucune loi n'interdit d'installer un sapin à l'entrée d'un édifice public, qu'on veuille l'appeler arbre de Noël, arbre de vie ou plante-symbole de l'amour universel.

Mythe no 5 : Le Québec constitue le seul endroit du monde où la majorité fait des compromis avec les minorités religieuses.

FAUX. Qu'on se le dise, le Québec n'a pas l'exclusivité des compromis un peu boiteux avec certaines communautés religieuses. Parfois, la similitude de certains incidents survenus à chaque extrémité du monde laisse pantois. En octobre, dans la banlieue de Détroit, un important centre de conditionnement physique a soulevé une tempête après avoir décidé de construire un mur pour accommoder des clientes qui voulaient s'entraîner à l'abri du regard des hommes. Dans l'État du

Michigan, l'affaire ravive de vieux souvenirs. Il y a quelques années, plusieurs municipalités avaient modifié les règlements de leurs piscines publiques, à la demande de citoyennes qui voulaient se baigner entièrement vêtues.

En Suisse, où la loi interdisait jusqu'à récemment les cimetières religieux, un débat animé a opposé l'automne dernier les partisans du statu quo à certaines communautés religieuses. Il faut dire qu'un étrange terrain d'entente avait été trouvé avec la communauté juive, en... 1920. Non loin de Genève, pour donner raison à tout le monde, le cimetière juif chevauchait la frontière franco-suisse. L'entrée du cimetière était située en Suisse, tandis que les tombes se trouvaient en territoire français ! Un écriteau prévenait les visiteurs de se munir d'un papier d'identité en règle et de n'avoir aucune marchandise à déclarer...

Mythe no 6 : Les accommodements raisonnables échappent à tout contrôle.

FAUX. M. Robert Sylvestre, de la Commission des droits de la personne, rappelle que les tribunaux soumettent toujours les accommodements raisonnables à au moins trois conditions.

« Dans une entreprise, par exemple, il faut envisager les coûts, résume-t-il. Ces derniers ne doivent pas être démesurés. Ensuite, il faut examiner les effets que l'accommodement peut avoir sur les autres employés. On ne règle pas une injustice par la création d'une autre injustice. Enfin, la demande doit être raisonnable, c'est-à-dire qu'elle doit avoir été faite de bonne foi. Chacun doit être prêt à faire son bout du chemin pour arriver à un accord. Inutile de demander la lune. »

Par exemple, des étudiants musulmans de l'École de technologie supérieure, à Montréal, ont réclamé l'an dernier un local de prière. Après avoir examiné la question, la Commission des droits de la personne a estimé qu'il serait « exagéré » d'obliger l'institution à réserver un local de prière pour quelques personnes, à longueur d'année. En revanche, elle a demandé à la direction de l'établissement de fournir aux étudiants musulmans les horaires d'occupation des locaux. Ainsi, ils peuvent utiliser une salle de classe vide pour aller prier. Autant l'institution que les élèves se sont montrés satisfaits de l'arrangement, qui n'empoisonne la vie de personne.

Mythe no 7 : Les accommodements raisonnables constituent la preuve que la majorité francophone et catholique du Québec manque de confiance en elle-même.

FAUX. Peut-être la majorité francophone et catholique du Québec manque-t-elle de confiance en elle-même, comme l'affirme le chef de l'ADQ, Mario Dumont. Mais en attendant, une chose apparaît certaine. Les accommodements raisonnables ne constituent pas un étalon de mesure valable pour en juger. Sinon, comment expliquer que le même genre de problèmes se pose aux États-Unis, en Angleterre, en France, en Suisse ou en Allemagne ? Est-ce à dire que la majorité anglophone et chrétienne des États-Unis manquerait de confiance en elle-même ?

Poser la question, c'est un peu y répondre. Sauf peut-être lorsqu'on a décidé de jouer la carte de la peur et de l'intolérance pour de vils gains politiques ?



Chroniques afghanes

Un film et une exposition photos de Dominic Morissette

L'exposition : du 12 février au 6 mars 2007

Le Cheval blanc
809, rue Ontario Est, Montréal
Tél. 514-522-0211

Le film : à l'affiche du 4 au 8 mars à 19 h
Cinéma ONF
1564, rue Saint-Denis, Montréal
En présence du réalisateur

www.onf.ca/chroniquesafghanes

À l'heure où le sort de l'Afghanistan soulève bien des questionnements, Chroniques afghanes nous dépeint le quotidien de ce pays en devenir.

Produit par InformAction en coproduction avec l'Office national du film du Canada. Avec la collaboration de Radio-Canada et RDI

InformAction ONF

LIVRES

ESSAI

Un autre monde. Contre le fanatisme du marché

Joseph E. Stiglitz, Fayard, 2006, 452 p.

Le modèle de mondialisation néolibérale, tel que pratiqué par les grandes institutions internationales comme le FMI et la Banque mondiale est en train de s'estomper. C'est du moins ce que prétend l'économiste Joseph E. Stiglitz dans son dernier essai, *Un autre monde. Contre le fanatisme du marché*. Pour l'auteur, ce juste retour des choses représente une occasion à saisir afin de proposer un autre modèle de développement global.

On se rappelle que cet ancien économiste et vice-président de la Banque mondiale avait provoqué tout un tollé en 2001 lors de la publication de *La Grande désillusion*, dénonçant les affres et les ratés des politiques d'ajustement structurel imposées aux pays du Sud. Le prix Nobel d'économie braise le consensus ambiant au sein des institutions internationales en démontrant que le marché, loin d'être efficace s'il n'est pas régulé convenablement, provoquait des crises et poussait des centaines de milliers d'individus dans l'exclusion et la pauvreté absolue.

Cette fois-ci, l'ancien conseiller de l'administration Clinton revient à la charge et propose une réflexion qui dépasse la simple critique. Si la mondialisation telle qu'imposée par les tenants du néolibéralisme ne marche pas, il s'agit maintenant d'en développer une vision différente en mettant de l'avant des solutions de rechange concrètes. S'opposant à l'américanisation de la mondialisation, l'économiste suggère de rendre le commerce équitable en imposant les mêmes règles du jeu pour tout le monde. Rappelant que le modèle inéquitable de l'ALENA a servi d'assise à la constitution de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Joseph E. Stiglitz pointe du doigt l'unilatéralisme États-Unis en appelant à une fronde contre ce modèle dénué de toute considération sociale.

C'est ainsi que l'auteur suggère une série de propositions qui visent à limiter la libéralisation, à protéger l'environnement et à renforcer la gouvernance mondiale. À cet égard, il reconnaît cependant le rôle prépondérant joué par les États en appelant au renforcement et au développement des services étatiques. Cette contribution au débat n'est donc pas sans intérêt, loin de là, dans la mesure où le mouvement altermondialiste traverse une période de questionnements sur le sens à donner à son combat contre le capitalisme néolibéral.

JACQUES LETOURNEAU

JOURNAL

Douloureuse Russie : journal d'une femme en colère

Anna Politkovskaïa, Éditions Buchet/Chastel, 2006, 422 p.

Le 7 décembre 2003, jour des élections législatives en Russie, le président Vladimir Poutine apparaît à la télévision avec une mine étonnamment radieuse. L'homme, d'un naturel plutôt taciturne, paraît soulagé, comme si on venait de le délester d'un grand poids.

Le président russe a-t-il une grande nouvelle à annoncer à la population ? La paix a-t-elle été conclue en Tchétchénie ? Pas du tout. Vladimir Poutine est transporté de joie parce que sa chienne préférée, un labrador surnommé Connie, vient d'avoir une portée de chiots. « Vladimir Vladimirovitch était tellement inquiet », explique son épouse.

Le même jour, dans le Caucase du Nord, la petite ville d'Essentouki enterre les 13 victimes d'un attentat horrible commis la veille dans un train bourré d'étudiants. Mais le bon Poutine, le nouveau tsar de toutes les Russies, n'en a que pour les chiots de Connie. Ce qui n'empêche pas son parti d'être triomphalement réélu, le soir même.

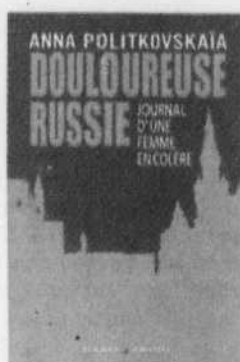
Ainsi commence le *Journal d'une femme en colère* de la journaliste russe Anna Politkovskaïa. Le récit méthodique de la confiscation du pouvoir par le président Poutine, avec la complicité des médias, des tribunaux et même d'une partie de l'opposition. En Russie, on a même vu des dirigeants de l'opposition appelant à voter Poutine!

Rendue célèbre pour ses reportages sans concession sur la guerre en Tchétchénie, Anna Politkovskaïa constitue un témoin privilégié de la nuit russe. Un triste pays où le nombre de votants excède parfois le nombre d'électeurs inscrits. Un monde déboussolé dans lequel des haut gradés ont fait exterminer des soldats pour qu'il n'y ait pas de témoins de leur incompétence.

« Ai-je peur ? », se demande la journaliste dans la conclusion de ce journal qui se termine en août 2004. Il est vrai qu'au fil des pages, la chroniqueuse sent le vide se créer autour des rares opposants qui refusent de se rallier. « Tu exagères », lui disent parfois certains amis, qui ne semblent pas voir le danger qui s'approche.

Jusqu'au bout, Politkovskaïa aura espéré un sursaut du peuple russe, une évolution en douceur vers une société plus juste. Mais pour elle, il était déjà trop tard. Le 7 octobre 2006, elle meurt assassinée par des inconnus devant son domicile de Moscou.

JEAN-SIMON GAGNÉ



Bashir Lazhar : l'amer courage

Avec sa pièce *Bashir Lazhar*, l'auteure Évelyne de la Chenelière réussit le tour de force d'évoquer le drame poignant d'un réfugié sans excès de prêchi-prêcha ou de pathos. Et sans jamais se départir d'une pointe d'humour. On voudrait tendre la main à cet attachant professeur, avant qu'il ne soit trop tard.

JEAN-SIMON GAGNÉ

Bashir Lazhar, c'est le professeur remplaçant. Un immigrant parmi tant d'autres. Celui que vous ne voyez pas. D'ailleurs, même si vous l'aperceviez, par un incroyable hasard, vous l'oublieriez aussitôt. Bashir Lazhar, c'est un Arabe qui ne croit pas en Dieu. Un Arabe qui a peur des extrémistes. Un Arabe qui lit Honoré de Balzac à des élèves québécois. Si discret, si humain, si étranger, qu'il n'a pas de place pour exister. Bashir Lazhar a échappé à la guerre civile en Algérie, sans se douter que la vie allait le broyer quand même. Comme elle a broyé son petit commerce, son pays, sa famille. Rideau.

Seul sur la scène, comme dans la vie, le personnage de Bashir Lazhar renvoie à une figure très présente dans la littérature arabe contemporaine : celle de l'homme de bonne volonté, confronté à une société profondément inhumaine. On pense au roman *Le comité*, de l'Égyptien Ibrahim Sonallah. Ou encore à *Pays de nuit*, de l'Irakien Janane Jassem Hillawi.

Bashir Lazhar : « Je ne veux pas être consolé, je ne veux pas m'endormir ou m'étourdir et ne plus savoir. Je veux savoir exactement ma peine, la savoir et la mesurer. »

Et le jeu subtil du comédien Denis Gravenaux contribue encore à donner du relief à ce perdant magnifique. À ce survivant qui sait qu'on ne revoit jamais les gens qui meurent, parce que « la mort n'a pas de prix de consolation ».

Ceux qui connaissent bien le théâtre d'Évelyne de la Chenelière retrouveront dans *Bashir Lazhar* plusieurs traits caractéristiques. À commencer par une tendresse et un souci du détail qui rendent le propos parfaitement authentique, même lorsqu'on bascule en plein drame. Au moment de prendre les présences, le professeur Bashir Lazhar arrive à écrire d'un trait « Abdelmalek Merbah », mais il a du mal à épeler « Camille Soucy ». De même, il n'en finit pas de s'étonner des particularités du système scolaire québécois qui accorde une large place au vécu et à l'expression de l'élève, du moment que cela ne prête guère à conséquence.

Le hasard, qui fait toujours bien les choses, paraît-il, a voulu que la pièce *Bashir Lazhar* prenne l'affiche au beau milieu de la controverse sur les accommodements raisonnables. Du coup, certains critiques ont voulu y voir beaucoup de choses. À commencer par des messages qui n'y figurent pas. Contre toute attente, *Bashir Lazhar* a parfois été présenté comme une pièce de théâtre engagée. Presque un manifeste politique. Sachant que la pièce a été écrite avant les attentats du 11 septembre 2001, certains y ont même décelé des images prophétiques !

Évelyne de la Chenelière admet que ce tapage médiatique suscite chez elle des sentiments partagés. « Je pourrais me réjouir, parce que cela aide beaucoup d'un point de vue promotionnel. Mais je trouve cela un peu troublant. Il faut être prudent avec ce que l'on fait dire à une pièce. En l'écrivant, j'étais consciente de sa dimension politique. Mais ce n'est pas une pièce qui dénonce à gros traits. Surtout pas un pamphlet. Pour moi, c'est une fable qui a une portée beaucoup plus large que les accommodements raisonnables [ou même

les ratés du système scolaire]. Ce qui est dur, c'est qu'on finit par avoir le sentiment de ne pas avoir été compris. »

Le Théâtre d'aujourd'hui a pris l'initiative d'organiser une courte discussion avec les spectateurs au terme de chaque représentation. Ce qui a permis de constater que *Bashir Lazhar* attire un public qui dépasse les seuls habitués du théâtre. « Que cela nous plaise ou non, il faut bien admettre que le théâtre, c'est un peu un art élitiste, confie Évelyne de la Chenelière. Ça devient même un peu essoufflant. Parfois, on est frappé par le sentiment d'être un peu futile. Mais avec Bashir Lazhar, c'est tout le contraire. Je suis émue de voir toutes sortes de gens discuter après le spectacle. Des gens qui ne seraient probablement jamais adressés la parole en d'autres circonstances. »

« On me parle beaucoup de la dignité de Bashir Lazhar, explique-t-elle. Les spectateurs apprécient beaucoup sa retenue, sa pudeur. » De fait, même au bord de l'abîme, après avoir tout perdu, Bashir Lazhar n'abandonne jamais sa proverbiale humanité. La haine lui semble étrangère, au point où ses moments de révolte ressemblent davantage à des bouteilles lancées dans l'univers. « Je demande au Grand Patron une petite révision, s'écrit-il à la fin. S'il pouvait revoir sa décision de m'enlever ce que j'ai de plus précieux au monde, ce me serait bien utile pour fonctionner dans la vie. Je sais que la queue est longue au bureau des plaintes, mais tout de même, s'il pouvait me rendre ma famille, je lui ferais une publicité extraordinaire. »

Et le mot de la fin appartient à une élève nommée Alice, dont la conclusion résume avec la précision d'une lame de rasoir le drame de Bashir Lazhar. « L'estime de soi d'un remplaçant, c'est fragile, parce qu'à force de remplacer les autres, c'est dur de prendre sa place dans la vie. »

BASHIR LAZHAR, texte d'Évelyne de la Chenelière. Mise en scène de Daniel Brière. Avec Denis Gravenaux. Au Théâtre d'aujourd'hui jusqu'au 24 février.

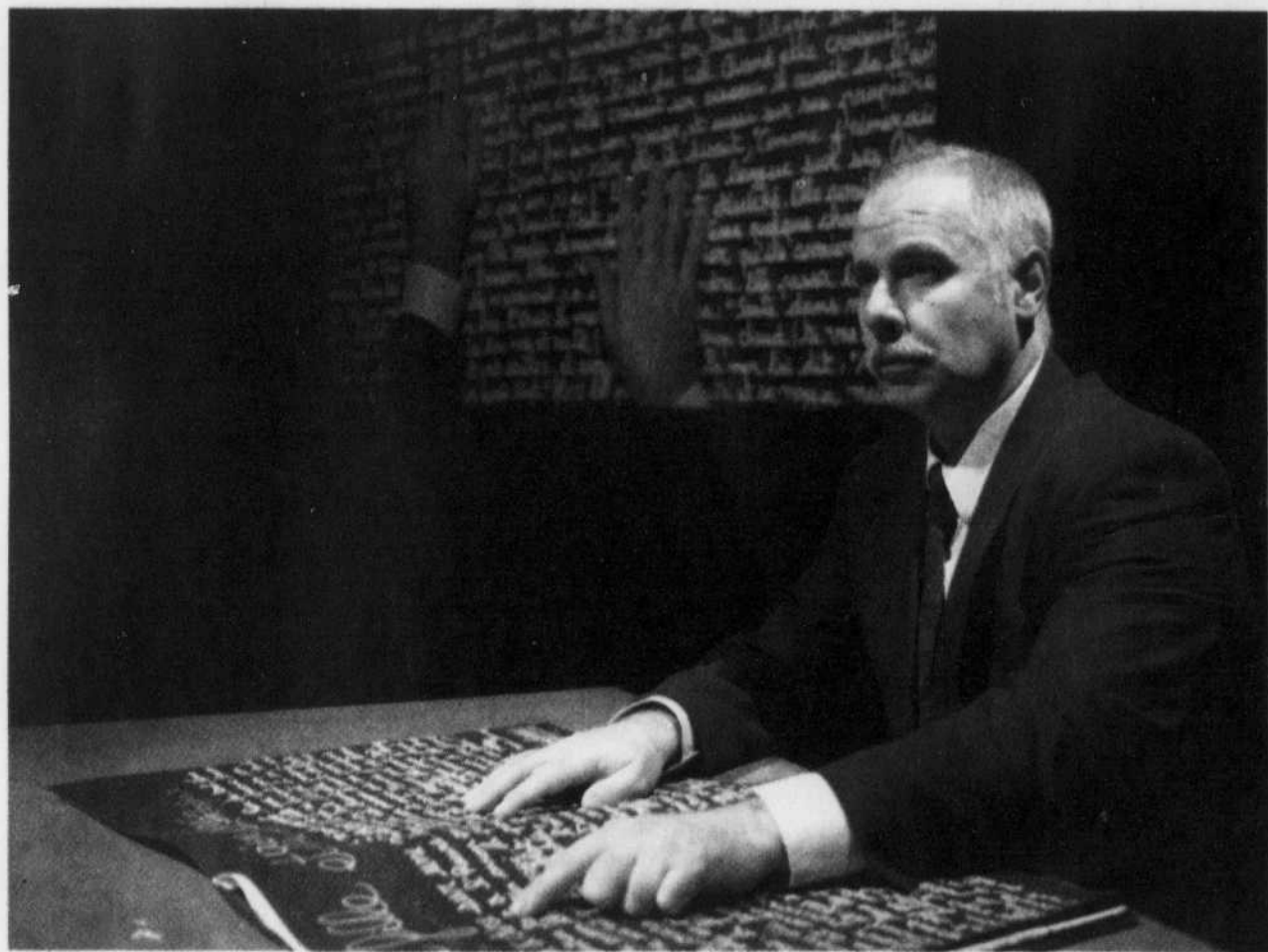


PHOTO : VALÉRIE REMISE

FILM

Bamako

Abderrahmane Sissako. Avec Aïssa Maïga, Tiécoura Traoré et Hélène Diarra. Français/Bamabara. France/Mali/États-Unis, 155 min, 2006.

Melé est chanteuse de bar. Son mari Chaka est sans emploi. La cour qu'ils partagent avec d'autres familles est le théâtre d'un procès inusité : la Banque mondiale est au banc des accusés, et de simples citoyens maliens sont appelés à la barre.

« Pourquoi, quand je sème, je ne récolte pas ? Pourquoi, quand je récolte, je ne mange pas ? », demande au juge le paysan Zégué Bamba.

Avec *Bamako*, le réalisateur Abderrahmane Sissako (*La vie sur terre*) dresse un portrait accablant des problèmes de sous-développement de l'Afrique. Pour les témoins amenés à comparaître, une cause est commune : la dette, qui s'élevait pour l'Afrique à 220 milliards de dollars en 2003, constitue le principal frein à l'émancipation du peuple africain.

Sissako semble avoir pris un malin plaisir à mélanger réalité et fiction. Chaka est interprété par Tiécoura Traoré, cheminot malien récemment mis à pied, avec 800 camarades, lors de la privatisation du rail malien. Aminata Dramane Traoré, figure altermondialiste bien connue, livre également un plaidoyer des plus éclairants sur la perversité de l'ajustement structurel au Mali.

Présenté en avant-première au Festival de Cannes l'an dernier et gagnant du Grand prix du public au Festival de Paris, *Bamako* connaît en Europe un succès retentissant. Les projections sont régulièrement suivies de débats animés par des organisations militantes pour l'annulation de la dette (CADTM, Attac).

L'équipe du Festival de films sur les droits de la personne de Montréal, qui se tiendra du 23 au 29 mars prochain, nous offre *Bamako* en ouverture au Cinéma du Parc. Le Festival, qui en sera à sa deuxième édition cette année, présentera une série de courts et longs métrages où droits humains et libertés fondamentales sont à l'honneur.

Pour plus d'informations : <http://www.fdpdm.com/>
<http://www.bamako-film.com/>

FRANÇOIS L'ÉCUEY



Le rendez-vous de l'heure

J'aime dire que je me suis trouvé une nouvelle famille intellectuelle. Des gens d'action qui valorisent l'appropriation des grands enjeux sociopolitiques du Québec actuel et de celui dans lequel nous vivrons en 2020. Comme 1 000 autres personnes, je suis membre de l'Institut du Nouveau Monde (INM) depuis deux ans. D'ailleurs, je siège au conseil d'administration de cet organisme non partisan depuis juin dernier. Un privilège et un engagement exigeants. Les débats y sont costauds, stimulants, généreux. Et pas qu'au CA.

Toute la réflexion politique et sociale générée par l'INM est mue par le désir de mousser le renouvellement des idées au Québec et de favoriser l'engagement éclairé du plus grand nombre. Des idéaux qui m'habitent depuis 30 ans. Au fond, l'INM veut promouvoir l'idée qu'il y a un vrai plaisir à participer à la construction de sa société, ce qu'on dit trop peu. Un travail que l'INM fait auprès des jeunes par son École d'été et celle d'hiver. Mais plus que tout, l'INM veut favoriser l'échange entre experts et citoyens de tous milieux et de toutes les générations. Le vrai bouillon de culture citoyenne.

Sa mission se résume en trois verbes d'action : informer, débattre, proposer. René Lévesque le répétait : être libre, c'est être informé. Et seule une information solide permet de battre en brèche les idées reçues et la pensée minute. L'INM produit une information remarquable, notamment avec son *Annuaire du Québec* (Fides, 456 pages, 29,95 \$). Celui de 2007, *Le Québec en panne ou en marche ?* sous la direction de Michel Venne et Myriam Fahmy, offre, entre autres, 75 regards par autant d'analystes reconnus sur la marche actuelle du Québec, avec des données clés sur la démographie, l'emploi, la santé, les régions et la culture. Plus récemment, glissé dans *Le Devoir* du 20 janvier, l'INM a produit un cahier spécial que vous avez sans doute conservé : *Que devient la culture québécoise ? Que voulons-nous qu'elle devienne ?*

Voilà la question posée et débattue ce week-end dans 11 villes du Québec. Autre chose que l'INM fait bien, je dois le souligner, ce sont ses grands Rendez-vous stratégiques. Il y a eu celui sur la santé (2005) et sur l'économie (2006). Ne ratez pas celui sur la culture dont le premier volet (de trois) débute vendredi et samedi, 2-3 février. Après qu'on nous ait récem-

ment cassé les oreilles avec des données de sondages bâclés, des forums télévisuels où il était difficile de faire la part des choses tant valsaient clichés, humeurs et faits de société, ce Rendez-vous stratégique sur la culture tombe à merveille. Il offre un cadre pour un échange réfléchi, sans doute pour le plus grand débat autour de l'avenir du Québec.

La culture québécoise : culture commune ou mosaïque d'identités ? Comment évoluent les valeurs culturelles du Québec ? Quelles sont les caractéristiques québécoises en matière d'intégration ? Où va la culture québécoise sous l'influence du pluralisme et de la mondialisation ? Comment se vivent les relations entre majorité et minorités ? Voilà quelques questions qui seront abordées par un groupe d'experts à Montréal. (Chaque région module à sa façon la question « Que devient la culture québécoise ? » mais en cherchant à répondre à : « Culture commune ou mosaïque d'identités » ?)

À Montréal donc, c'est sous la coprésidence de Dany Laferrière (écrivain et cinéaste) et de Louise Sicuro (présidente-directrice des Journées de la culture) que l'événement se déroule. Les invités du vendredi soir qui mettront la table pour les débats en atelier du lendemain (dont quelques-uns bilingues) sont Guy Rocher (sociologue), Marc Gold (avocat et membre du comité exécutif de la Fondation de la tolérance), Vania Jimenez (médecin et écrivaine), Micheline Labelle (sociologue). J'aurai le plaisir d'animer cette soirée de discussion entre experts et citoyens. Lieu : UQAM, pavillon Sherbrooke, 200 rue Sherbrooke Ouest.

Je vous invite à faire circuler l'information pour ce Rendez-vous citoyen de Gatineau à Carleton-sur-Mer. Pour consulter le programme et s'inscrire : www.inm.qc.ca

L'auteure est journaliste indépendante, auteure-conseil pour le cinéma documentaire et cofondatrice du magazine *La Vie en rose*. Elle anime régulièrement des débats publics.



Ariane Émond